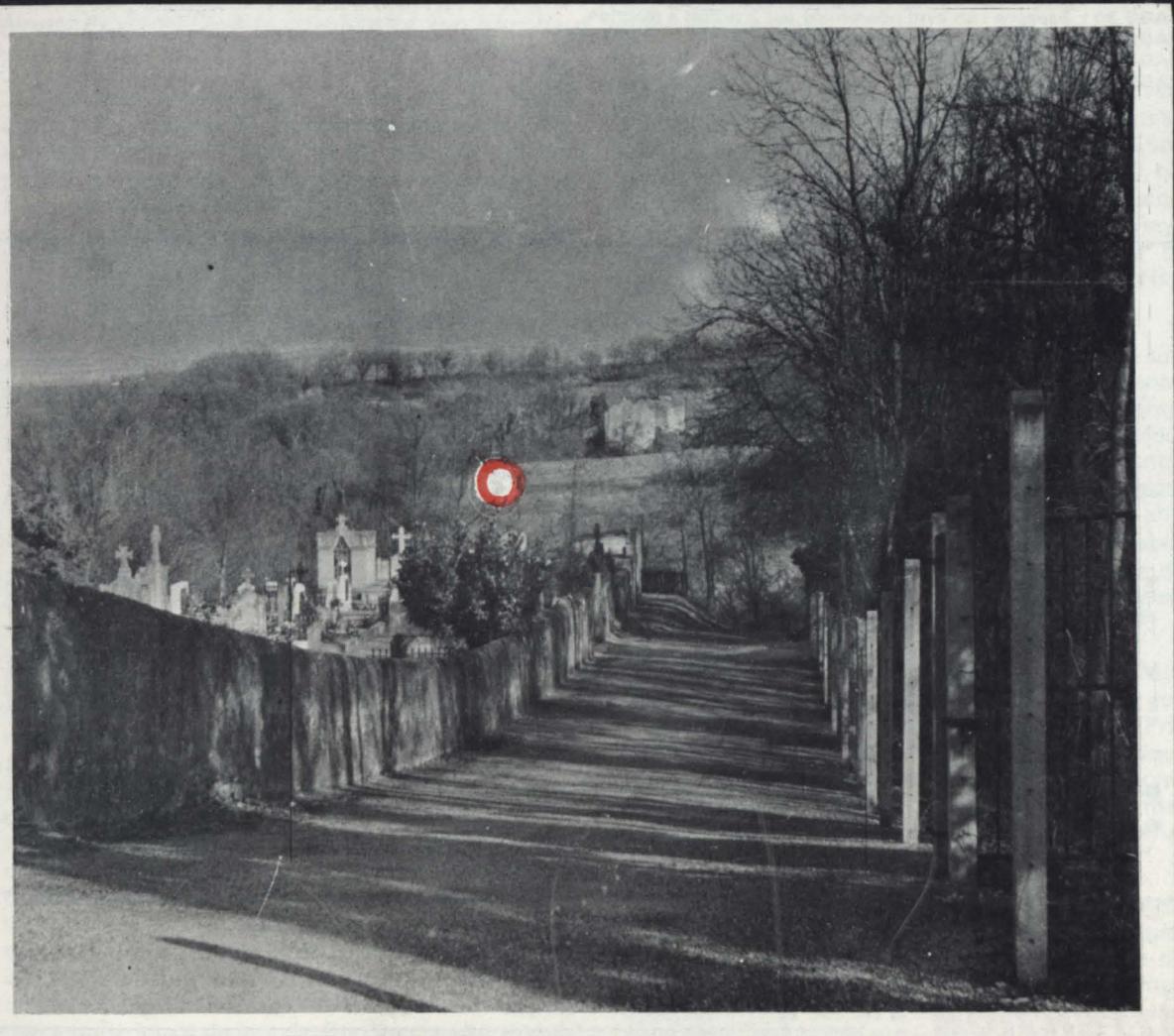


AOUT  
SEPTEMBRE  
1978  
N° 177

# LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



⌚ **La science-fiction est le "point aveugle" de l'ufologie** → page 3

⌚ **Et si M. Monnerie n'avait pas tout à fait tort ?** → page 4

⌚ **ci-dessus : Chabeuil (Drôme) contre-enquête 20 ans après** → page 16

⌚ **Enquêtes... Enquêtes... Enquêtes...** → pages 15 à 31

## LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

### VOICI LE CONTENU DE CE NUMÉRO :

- PAGE 3 : La Science-Fiction est le «point aveugle» de l'Ufologie Suite et fin.  
PAGE 4 : Et si M. Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? (1)  
PAGE 11 : La psychokinésie à la Télévision.  
PAGE 13 : «Ma Mère l'oye sur champ d'OVNI (Suite et fin)  
PAGE 15 : Observation à l'Isle/Sorgue (Vaucluse)  
PAGE 16 : Contre-enquête à Chabeuil (Drôme)  
PAGE 19 : Dans le Sud Ouest.  
PAGE 24 : Dans le Centre  
PAGE 26 : «Coup de foudre... pour un OVNI».  
PAGE 28 : Etrange phénomène céleste à Melle (Belgique)  
PAGE 30 : Espagne : un ovni poursuivi par 2 avions à réaction.  
PAGE 31 : Le film «rencontre du 3me type»  
PAGE 34 : Nouvelles récentes  
PAGE 35 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

### ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 53 F. — de soutien à partir de 63 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

#### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNEMENT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

### ATTENTION :

Ce numéro est commun aux mois d'août et de septembre.

Prochain numéro en octobre

## LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

### COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELLOT, F. LAGARDE,  
M. MONNERIE, R. VEILLITH..

† R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)  
Aimé MICHEL

# la science fiction est le point aveugle de l'UFOLOGIE (2)

(suite et fin)

par Bertrand MEHEUST

Outre le vif intérêt de cet article, nous signalons à nos lecteurs l'ouvrage de B. MEHEUST, d'une qualité extraordinaire «SCIENCE-FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES» (Voir page 35) dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

Résumons rapidement la substance du précédent article. On peut estimer comme certain que l'ensemble des formes offertes par les sv, aussi bien que les périphéries auxquelles donne lieu leur intrusion dans l'environnement humain, sont «puisées» dans les mythes humains fondamentaux, dont elles seraient la version actualisée par une «source X»; qu'elles ont leur origine, parfois au détail près, (ou, disons, pour ne pas adopter un vocabulaire prémature leur équivalent) dans des récits oubliés, immanquablement antérieurs de 15, 20, 50 ans. Pour reprendre un exemple concret, il me paraît presque choquant que personne ne semble s'être avisé jusqu'à présent que la vague américaine de 1897 a été «copyrightée» par Jules Verne une douzaine d'années auparavant, de A à Z, dans Robur le Conquérant.

Tout se passe donc comme si le langage mythique prédominant, une fois assurée sa diffusion et son imprégnation profonde, et après un certain délai, se «répercutait» dans une logique onirique capable d'induire des effets concrets dans l'environnement humain. C'est ce que je me suis attaché à prouver, non sans un certain amusement, avec l'appareil de la mytho-critique (1) universitaire ; en poussant à l'extrême limite des conceptions les plus orthodoxes, jusqu'à ce qu'elles débouchent sur le fantastique pur.

Car il est bien évident que l'on est pris de vertige dès que l'on essaie un tant soit peu de réfléchir aux conséquences de la symbiose SV-SF. Le sol se dérobe sous nos pas car rien, dans la vision du monde qui est encore la nôtre, ne permet de l'interpréter d'une manière satisfaisante. Elle défie toute théorisation. Or, qu'on le veuille ou non elle est là, en train de «squatrir» notre image du monde. Et d'un manière si spectaculaire-à cause des médias - qu'elle va bientôt prendre la forme d'un énorme défi.

Ce que révèle le dossier sv-sf, c'est qu'à tout moment le ph.sv peut être envisagé selon deux perspectives hétérogènes. La première, qui peut relever d'une «mythocritique», démasque l'aspect symbolique ou tout au moins thématique des apparitions de sv, c'est, si l'on veut, la partie du phénomène qui est «en

nous». Elle rend compte du phénomène comme vécu psychique. La seconde étudie les aspects concrets sur lesquels je ne m'attarderai pas. Les calages de voiture, les enlèvements, etc... sont des mythes de 1930, que l'on peut rapporter à un substrat psychique archaïque. Mais ce sont aussi des événements de 1970, étayés d'effets concrets incontestables, rapportés par des gens qui n'avaient aucun contact conscient avec l'imagerie incriminée !

Pour nous, ces deux séries sont étanches. Elles sont même contradictoires. Elles ont, jusqu'à maintenant été pensées séparément : d'une part, par les intellectuels prétentieux et ignorants, qui ont voulu réduire le ph.SV à un pur signe des temps, à de purs fantasmes, et d'autre part par les ufologues tenants des casseroles habitées, fermés à priori, par un réflexe anthropocentrique bien compréhensible, à l'aspect psychique. Nous allons renvoyer tout le monde dos à dos car nous sommes maintenant acculés à penser les deux aspects à la fois.

Hélas, pour l'esprit occidental, c'est un peu la quadrature du cercle. Nous sommes, entre autres, contraints d'abandonner les bases de notre logique (Principe du tiers exclu, etc...). Des oppositions classiques comme celle entre le monde intérieur et le monde extérieur perdent toute signification ; des pans entiers de notre esprit se vident, comme l'air dans un avion dépressurisé.

Tout cela, objectera-t-on, n'est pas très nouveau, et a déjà fait l'objet de vieilles querelles philosophiques. Certes. Mais il y a une différence essentielle. Les discussions philosophiques du passé étaient purement abstraites, alors que les problèmes soulevés par les sv le sont plus par la logique interne du dossier,.. par un matériau empirique que par la volonté des ufologues !

Je réserve ici toute discussion sur les tâtonnements philosophiques que j'ai esquissés pour penser cet impensable ; le lecteur jugera sur pièces. Il me semble plus urgent, et plus adapté aux limites d'un court article, d'envisager ce que la symbiose sf-sv implique quant à l'investigation sur le terrain. Car en ufologie tout part des enquêtes, et tout y revient.

# Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort<sup>(1)</sup> Réflexions à propos de l'ouvrage : "Et si les ovni n'existaient pas ?"

par Jacques SCORNAUX

## I - Un homme, un livre, une thèse.

Avouons-le d'emblée : même si nous ne partageons pas entièrement tant s'en faut, la thèse qui s'y exprime, le livre de Michel Monnerie est pour nous un livre important. C'est en effet le premier ouvrage écrit par un authentique ufologue qui défende l'hypothèse de l'inexistence des OVNI en tant que phénomène physique original. Jusqu'à présent, les seuls ouvrages de cette tendance émanaient d'auteurs qui n'avaient jamais cessé d'afficher une attitude farouchement négative à l'égard du phénomène OVNI, et ces livres perdaient de ce fait toute force de conviction.

En effet, le préjugé défavorable des auteurs suinte de manière tellement évidente entre chaque ligne des ouvrages de Menzel (1) et de Klass (2), ou du Rapport Condon (3), que les arguments de valeur que contiennent ces livres n'ont plus le moindre impact sur le lecteur et passent même souvent inaperçus. Devant l'hostilité systématique de ces auteurs, on est même en droit de soupçonner légitimement qu'une certaine dose de mauvaise foi se glisse dans leurs écrits et que leurs arguments pertinents ne paraissent peut-être tels que sous l'effet de quelque distorsion de la réalité. Et pourtant, il faut reconnaître objectivement qu'en dehors de simplifications et généralisations abusives, ces ouvrages renferment aussi de fort bonnes choses, mais combien d'ufologues le savent ou s'en soucient ?

Quant à l'ouvrage de Jung (4), s'il ne nie pas à priori l'existence physique des OVNI, on peut néan-

moins lui reprocher d'être incomplet. Le fait qu'il se concentre sur le seul aspect psychanalytique et ne prend pas en considération, de l'aveu même de l'auteur, les traces physiques lui enlève également tout pouvoir de conviction.

Michel Monnerie en revanche a abordé le phénomène OVNI avec une extrême ouverture d'esprit, mais les faits dont il a eu connaissance l'ont amené, après mûre réflexion, à remettre en question la nature de ce phénomène. Qui est Michel Monnerie ? Né en 1940, il est restaurateur d'œuvres d'art de profession et astronome amateur à ses heures. C'est incontestablement un ufologue chevronné puisqu'il assume depuis près de 10 ans la responsabilité de RESUFO et se charge de l'analyse des photos d'OVNI qui parviennent à la revue. Michel Monnerie ne doit donc pas être présenté plus longuement aux lecteurs de LDLN. Ajoutons simplement qu'il se définissait récemment lui-même comme «un moderne Don Quichotte, pour fendant les réverbères par photos d'OVNI interposées, quand il n'y a plus de moulins à vent» (5).

Ce sont précisément ses travaux d'analyse photographique qui l'ont amené à douter de plus en plus fort de la réalité physique des OVNI. En effet, après 10 années d'expérience de ce labeur obscur qui a dévoré une bonne part de ses loisirs, Monnerie doit reconnaître qu'aucune photo d'OVNI véritablement convaincante ne lui a été donnée en pâture. Un doute

## Suite de la p. 3 - LE POINT AVEUGLE DE L'UFOLOGIE

La première conséquence est qu'une partie du matériau sur lequel nous réfléchissons est faux. Il est inévitable que certains cas se sont partiellement créés, déformés ou embellis, dans le vaste va et vient imaginaire entre le témoin, l'enquêteur et le public. La même trame mytique qui unit sf et sv, et qui par définition est en nous, vient réagir sur l'observation et la compléter ; autrement dit les scories de fantasmes qui s'ajoutent à l'observation sont un aspect du phénomène. Mais ce n'est pas cet aspect du ph. sv qui intéresse l'enquêteur. Il nous faut donc faire le tri, et d'une manière impitoyable, pour séparer la manière dont nous apparaissent les sv, de ce que l'homme y ajoute. Je propose donc la création d'une commission de réenquête dont la fonction serait de réexaminer les grands cas (3ème types, enlèvements, etc.) d'une manière impitoyable. Un numéro récent de «Phénomènes Spatiaux», où l'enlèvement rapporté par Diaz est sérieusement remis en cause, illustre bien le type de contre-enquête que je propose.

### NOTE :

(1) L'expression «mytho-critique» a été forgée par Gilbert Durand directeur du centre d'Etudes de l'Imaginaire de Chambéry. Gilbert Durand est un des spécialistes mondiaux du symbolisme.

La mythocritique étudie la manière dont les contenus mythiques se diffusent dans les contextes culturels.

### Voir :

- les structures anthropologiques de l'Imaginaire (Bordas)
- L'imagination symbolique (P.O.F.)

demeure certes pour quelques clichés dont le nombre se compte sur les doigts de la main, mais dans l'immense majorité des cas, l'identification de l'objet ne fait aucun doute : Vénus, la lune, des oiseaux, des avions, des poteaux d'éclairage public et autres objets innocents y voisinent harmonieusement. Nous renvoyons pour plus de détail aux «Courriers RESUFO» parus au fil des mois dans LDLN.

Un fait qui a particulièrement retenu l'attention de Michel Monnerie est que l'envoi d'une photo d'un objet banal, Vénus par exemple, pompeusement qualifié d'OVNI s'accompagne parfois d'un récit où rien ne manque de l'observation classique d'OVNI : changements de taille, de forme et de couleur, phases d'immobilité et de mouvements erratiques, disparitions et réapparitions, etc. . Ce récit étant d'une évidente sincérité, se pourrait-il donc que l'étoile du Berger - puisque c'est bien elle que montre la photo - ait été à la source d'une observation aussi complexe ?

Et ainsi naquit peu à peu l'hypothèse de base de ce livre peu conformiste : à partir de l'observation d'un phénomène banal non reconnu comme tel, le témoin transposerait la réalité, en toute sincérité, vivant une sorte de rêve éveillé. S'appuyant sur le caractère absurde, voire «impossible», que présentent souvent les manifestations d'OVNI, Monnerie écrit : «Je ne connais qu'une situation où les objets peuvent se permettre de prendre tant de libertés avec les lois de la physique, se transformer en d'autres, se démultiplier et faire toutes les fantaisies. Cette situation c'est le REVE ! J'entends par là ce que l'on «voit» chaque fois que l'inconscient prend le pas sur la conscience, depuis l'illusion jusqu'aux hallucinations les plus graves» (p. 72).

Ce phénomène de «rêve éveillé», pas plus pathologique qu'un rêve ordinaire précise bien Monnerie, se produirait de préférence dans un moment de relâchement de l'attention, par exemple pendant l'accomplissement d'une tâche quotidienne banale (chemin du travail, promenade du chien, fermeture des volets, etc) ou lors d'un moment d'angoisse. Il peut être fort rare, car, écrit Monnerie, «il suffit qu'une personne sur dix mille rêve éveillée une seule fois dans sa vie et le rapporte pour entretenir le mythe» (p. 72).

Mais pourquoi ces rêves éveillés se traduirraient-ils précisément par des observations d'OVNI ? Parce que, nous dit Monnerie, le mythe des extraterrestres est un mythe autorisé, et même le seul, à notre époque rationaliste et technicienne, où les fantômes, les fées, les lutins et les apparitions religieuses ne rencontrent plus le même intérêt ni le même crédit qu'autrefois. L'être humain souffre de sa solitude en tant qu'espèce intelligente, et après avoir peuplé l'espace de dieux, de démons et d'esprits, il y place aujourd'hui des extraterrestres plus évolués que nous, qui représentent une projection de nos espoirs.

La vision de l'OVNI et de l'humanoïde est donc amoindrie par l'observation d'un objet matériel bien réel, ce qui explique le lien entre le nombre d'observations et la distance de visibilité atmosphérique mis en évidence par Claude Poher (6), mais les détails

surgissent de notre inconscient. Comme il s'agit d'un mythe collectif, même ceux qui prétendent ne pas croire aux OVNI peuvent en voir, et plusieurs témoins peuvent, en s'influencant l'un l'autre, avoir une vision collective. Les détails diffèrent d'ailleurs souvent très fort d'un témoin à l'autre. Enfin, dans certains cas qui touchent cette fois au pathologique, le témoin, fasciné par l'objet qu'il ne peut identifier, tombe en auto-hypnose et peut même atteindre un état de transe plus ou moins profonde : nous aurions alors les cas de «contact» avec les entités.

Mais toujours il faut au départ un certain assoupissement du conscient, de manière que l'inconscient puisse prendre le dessus.

C'est ce qui explique que les soirées nationales d'observation organisées par LDLN n'aient jamais donné lieu à des phénomènes de haute étrangeté : en de telles circonstances, l'esprit et le sens critique sont en éveil, et la porte est fermée à l'inconscient. Monnerie reproche aux ufologues d'avoir arbitrairement éliminé de leur étude les cas à faible étrangeté, faussant ainsi les données du problème. Il écrit : «Moins le témoin sait reconnaître un objet, plus il le décrit d'une façon fantastique, plus il est pris au sérieux ! Ce qu'étudient les ufologues, c'est donc l'imagination de l'homme et sa faculté à se laisser abuser par les illusions ! ( . . ) En tronquant le problème, les ufologues se retirent volontairement les éléments qui pourraient leur ouvrir les yeux. La seule démarche intelligente est d'étudier globalement la question ( . . ) Mais il y a encore pire. Partant du principe que les OVNI existent, ceux qui les étudient désirent que les rapports d'enquête soient «objectifs», c'est-à-dire qu'en soient retirés tous les éléments «subjectifs» et humains. . . »

Mais le tournant où l'on attendait bien sûr Michel Monnerie est celui des effets physiques : il faut reconnaître à ce propos que Monnerie, contrairement à Jung, a le courage de l'aborder de face, bien que souvent un peu trop succinctement. Ainsi, les arrêts de moteurs de voitures, généralement couplés à une coupure de la radio et des phares, ne correspondent pas à un phénomène physique, en ce sens que pour le témoin en état de rêve éveillé, le temps semblerait s'écouler plus lentement : le témoin s'imaginerait donc que sa voiture ralentit, s'arrête, puis repart, alors qu'elle continuerait en fait à rouler normalement, et il ne percevrait plus, dans son rêve, la lumière des phares ni le bruit de la radio (les autres bruits ne seraient d'ailleurs plus perçus non plus ce qui expliquerait l'impression, souvent signalée, d'absence de vent et de silence anormal de toute la nature - notamment des oiseaux).

Rappelons que c'est Pierre Guérin qui a introduit cette notion de «rêve éveillé» en ufologie, précisément pour rendre compte d'impossibles redémarrages spontanés de moteurs et pour expliquer aussi qu'aucune autre voiture ne surgit jamais pendant l'immobilisation, parfois ressentie comme longue, du témoin (7). Cependant — ô ironie — Guérin supposait que ce rêve éveillé était induit par un réel OVNI, alors que Monnerie y voit un phénomène spontané.

Dans les réactions des animaux, Monnerie voit des coïncidences ou une sorte de transfert d'angoisse de l'homme à l'animal et vice-versa : l'affolement des animaux pour une cause non perçue par l'homme mettrait celui-ci dans un état d'inquiétude propice au rêve éveillé, et inversement l'anxiété de l'homme devant un phénomène qu'il ne parvient pas à identifier serait ressentie par l'animal.

Quant aux cas radar-optiques, Monnerie n'y voit que coïncidences avec une aberration de l'appareil, car ils seraient beaucoup plus rares que la lecture de certains livres pourrait le donner à penser. Monnerie cite ainsi l'exemple, largement diffusé (8), d'un soi-disant radariste d'aéroport qui prétendait que l'observation d'OVNI au radar était tout à fait commune, et qui s'est révélé être un mythomane n'ayant jamais mis les pieds dans une tour de contrôle... Pour ce qui est des observations visuelles corrélées à une détection magnétique, elles sont très rares et ne concernent que des objets de faible étrangeté.

Enfin, en ce qui concerne les évidences physiques généralement considérées comme les plus probantes, à savoir les traces au sol, Monnerie laisse la porte ouverte à plusieurs possibilités, qui ne sont pas mutuellement exclusives :

— phénomène physique rare et encore peu connu, voire totalement inconnu, qui induirait la confusion ou le rêve éveillé du témoin en même temps qu'il créerait les traces.

— façonnage des traces par le témoin lui-même en état de transe : il y aurait dans ce cas fraude inconsciente sans intention de tromper.

— phénomène parapsychologique, c'est-à-dire psychocinèse.

Monnerie ne croit donc pas à l'unicité du phénomène OVNI. Il écrit en effet : «Nous avons placé dans le sac «extraterrestre» quantité de phénomènes qui n'ont parfois aucun rapport entre eux. Il faut les trier maintenant que l'étiquette «OVNI» se décolle ! Il est certain qu'ils ne relèvent pas tous de la même discipline. Ce serait une erreur de les abandonner en se contentant d'y coller une nouvelle étiquette sans plus de réflexion» (p. 209).

Après avoir accumulé tous ces éléments - et bien d'autres encore que nous n'exposons pas ici, car nous espérons que vous serez nombreux à les découvrir par vous-mêmes en lisant cet ouvrage qui fera date — Michel Monnerie en arrive à conclure que «les ufologues se sont trompés de science, tout simplement ! Les OVNI sont du ressort de la socio-psychologie, comme les étoiles le sont de celui de la physique» (p. 186). Il écrit aussi que «le modèle extraterrestre croule sous ses incohérences, et ceux qui s'y accrochent encore, sans trop y croire, s'obligent à compliquer sans cesse un modèle qui devient un monstre fragile et méconnaissable» (p. 8).

Il faudrait, selon Monnerie, s'attacher à l'étude approfondie des accidents bénins du psychisme,

auxquels on n'accorde généralement guère d'intérêt. Ainsi, les ménues distractions qui nous font par exemple chercher les lunettes que l'on a sur le nez ou les courts moments d'inattention qui nous font manquer une marche dans l'escalier ne font pas l'objet d'études psychologiques, car ces petits faits ne portent pas à conséquence. Ce seraient pourtant là des manifestations du même mécanisme de relâchement de l'attention qui, à un stade plus poussé, nous ferait voir des OVNI.

Il serait donc erroné d'interpréter la démarche de Monnerie comme purement négativiste, car il n'entend nullement détruire l'ufologie : simplement, celle-ci doit, selon lui, changer d'hypothèse et renoncer à ce qu'il considère comme un mythe, car, écrit-il encore, «le véritable progrès est d'être conscient».

Il serait d'autant plus faux de voir en Monnerie une sorte de rationaliste obtus déguisé en ufologue que son livre ne ferme nullement la porte à d'autres possibilités. Les propos de Michel Monnerie sont parfaitement clairs à ce sujet, et nos adversaires traditionnels n'auront aucun droit à se réclamer de lui. On lit en effet en page 210 : «Il existe des cas si terribles, si incroyables, que ceux qui les ont enquêtés ont cru entrevoir d'effrayants gouffres, d'insondables abîmes à jamais interdits à l'homme. A tel point qu'ils n'ont pas osé publier leurs rapports. Peut-être, parmi ceux-ci, y a-t-il quelque indice sur «l'ailleurs»... Parfois, peut-être, l'invisible nous fait-il signe ; un spacionef frôle-t-il notre planète ; ou quelque entité à peine concevable croise-t-elle notre pénible route d'espace et de temps».

Connaissant bien l'auteur, nous savons que ces quelques phrases ne sont pas qu'une simple restriction de pure forme, mais expriment bien une conviction profonde. Tout reste donc possible, et nous ne pouvons que conclure avec Michel Monnerie : «Et maintenant, au travail !»

## II — Le Pour

Il ne faut pas confondre recherche de la vérité avec besoin de croire

André GIDE

Quoi qu'en disent certains, les choses vont parfois vite en ufologie ! Nous écrivions en effet tout récemment : «Si vraiment c'est explicable, qu'attend-on pour nous expliquer tout cela ?» (c'est-à-dire les formes, comportements et effets physiques du phénomène OVNI, qui ne cadrent ni avec les habitudes de vie ni avec les connaissances du témoin) (9). Eh bien voilà que se présente un livre qui prétend justement expliquer tout cela... Et il faut reconnaître que certains raisonnements de Michel Monnerie sont incontestablement très convaincants.

Nous ne pouvons que lui donner raison quand il fustige les méthodes de travail souvent bien peu rigoureuses de ses confrères ufologues. Oui hélas, les enquêtes sont fréquemment orientées dans le sens de l'hypothèse favorite de l'enquêteur. Trop souvent celui-ci, par la formulation de ses questions, «souffle» au témoin les réponses à donner, et l'étude du profil psychologique du témoin est négligée, de même que les autres facteurs humains pouvant interférer avec l'observation. Reconnaissions toutefois que certains renseignements sont parfois assez délicats à obtenir. Il n'est hélas pas rare non plus de voir des enquêteurs — même de formation scientifique — commettre la faute élémentaire d'interroger ensemble plusieurs témoins. Trop souvent aussi, même lorsque l'enquêteur mentionne l'existence de plusieurs témoins, un seul de ceux-ci, généralement qualifié de «principal», est interrogé en profondeur, et on ajoute simplement que les autres «confirment le récit», à moins que l'on n'ait même pas pu les joindre... Ne serait-il pas plus honnête en ce cas de considérer dans les statistiques que l'observation n'a eu qu'un seul témoin ?

L'ufologue, nous dit Monnerie, est un monsieur qui s'attache exclusivement à l'étude des anomalies de perception et des données observationnelles aberrantes, qu'il extrait abusivement de leur contexte de perceptions et de données normales. Et pourtant, il est des circonstances où ce contexte transparaît clairement : nous voulons parler des observations de météorites. Monnerie en cite un cas dans son livre, où deux parmi les centaines de témoins du passage d'un bolide ont rapporté des détails aberrants : pour l'un l'objet avait stationné quelques secondes à basse altitude et la montre de sa voiture s'était arrêtée, et pour l'autre l'objet avait «joué à saute-mouton» dans la montagne, plongeant dans la vallée et remontant au-dessus des cimes... Et pourtant l'heure et la direction générale mentionnées sont bien celles du bolide.

Ce n'est pas là un exemple isolé. En voici un autre, encore plus éloquent peut-être, et que pourtant Monnerie ne cite pas. Le 25 avril 1975, une grosse météorite traversa le ciel de la France. Des milliers de personnes l'aperçurent, et beaucoup la prirent pour un OVNI et la signalèrent comme telle à une autorité quelconque ou à un groupement ufologique. Jusque-là, on ne trouve rien encore qui puisse alimenter la thèse de Monnerie, dans la mesure où la description donnée était bien celle d'une météorite. Simplement, n'ayant pas reconnu le phénomène, certains lui avaient donné le nom d'OVNI, ce qui n'est même pas une exagération, puisqu'il s'agissait d'un objet volant qu'ils n'avaient pas pu identifier.

Mais ce n'est pas tout : sur les milliers de témoignages reçus, on en trouve quelques-uns qui décrivent un objet à la trajectoire complexe, ralentissant puis accélérant, et même muni de hublots ! Or, ici également, l'heure et l'orientation générale de la trajectoire ne laissent aucun doute : c'est bien de la météorite qu'il s'agit (10). Ceux qui ont la foi du charbonnier diront bien sûr qu'il est fort possible qu'un réel OVNI se soit pointé au moment même et dans la même direction où passait la météorite...

Croit celui qui veut croire. En ce qui nous concerne nous conclurons plus économiquement, avec Michel Monnerie, que sur les milliers de personnes qui ont aperçu ce phénomène, il s'en est trouvé quelques-unes pour s'enflammer l'imagination et «voir des choses qui n'étaient pas».

Les enseignements de ces passages de météorites peuvent être généralisés à bien d'autres observations d'OVNI (à presque toutes dirait Monnerie, mais nous resterons plus réservés). La chute d'une grosse météorite est certes un phénomène relativement rare, et il semble évident qu'un phénomène aérien plus courant entraînera moins de confusions. Mais si quelques milliers de personnes seulement assistent à une chute de météorite, c'est chaque nuit plus d'un milliard de personnes de par le monde (même en ne comptant que les pays dont les informations nous parviennent librement) qui voient Vénus, ou Mars, ou Sirius, ou les feux d'un avion, ou — depuis vingt ans déjà — un satellite. A raison d'un millier d'observations d'OVNI par jour (ce qui peut paraître beaucoup, mais cela revient à supposer 10 millions environ d'observations depuis 30 ans, soit de l'ordre de 100 fois le nombre réel et on estime souvent à 1% le nombre d'observations connues), cela ne fait jamais chaque soir qu'une personne sur un million qui soit victime d'une imagination enfiévrée, d'une hallucination ou d'un «rêve éveillé» ! C'est extraordinairement peu, car tout expérimentateur scientifique vous confirmera que les résultats grossièrement aberrants obtenus lors de mesures quelconques en laboratoire sont bien plus fréquents que cela... alors que les scientifiques et techniciens sont entraînés à l'observation et au maniement des appareils.

Certains objecteront que le nombre d'observations d'OVNI est en fait bien plus élevé, puisque rien qu'aux Etats-Unis par exemple, 15 millions de personnes affirment avoir vu un OVNI, selon une enquête Gallup de 1974 (11). Mais tous les enquêteurs savent fort bien que dans la majorité des cas, comme dans l'exemple de la météorite, le mot «OVNI» n'est qu'une étiquette collée sur une description banale où le phénomène responsable demeure parfaitement identifiable. Seuls doivent entrer en ligne de compte les cas qui demeurent inexplicables après enquête, soit parce qu'ils correspondent réellement à un phénomène physique original, soit parce que, comme le pense Monnerie, le témoin a inconsciemment déformé la réalité. Et dans ce cas, on tombe à un nombre total de cas connus qui doit être de l'ordre de 100 000.

Il est donc certain que Michel Monnerie a raison sur bien des points, et ses constatations rejoignent d'ailleurs souvent celles que bien d'autres ufologues ont déjà pu faire... mais généralement sans avoir eu le courage de l'écrire. Aussi nous est-il aisément possible d'apporter de l'eau au moulin de Monnerie. Voici donc en vrac quelques autres exemples encore, de faits gênants pour l'ufologie traditionnelle. Nous serons contraints d'être parfois fort vagués, car nous ne sommes pas en droit de mentionner certaines informations qui se transmettent en confidence de bouche d'ufologue à oreille d'ufologue. Le «souci

de ne pas nuire à la réputation des témoins» fournit un prétexte en or massif pour ne pas diffuser certains détails des enquêtes.

1 — Il n'est pas douteux qu'une faculté de «transposition» d'un phénomène banal existe chez certains témoins. Voici un exemple vécu en Belgique. La presse avait rapporté l'observation pendant trois quarts d'heure près de Bruxelles d'un OVNI «muni d'aigrettes au-dessus et d'une queue fourchue en dessous» (sic) (12). La durée de l'observation ainsi que le déplacement lent et régulier permettaient de subodorer une confusion astronomique. Peut-être une étoile ou une planète avait-elle été observée dans des conditions atmosphériques favorisant une réfraction particulièrement élevée, d'où les excroissances observées, avais-je proposé comme hypothèse à l'enquêteur avant qu'il se rende chez le témoin. Naïvement, je faisais encore trop confiance au témoignage humain, comme allait le prouver l'incident qui se produisit lors de l'enquête. En effet, pendant que l'enquêteur recueillait le récit des faits, l'épouse du témoin surgit du jardin en s'écriant : «Venez vite voir, Monsieur, l'OVNI est de nouveau là !» L'enquêteur de la SOBEPS, M. Yves Vézant, bondit évidemment au dehors pour apercevoir... Mars tout simplement, même pas déformé le moins du monde par un phénomène atmosphérique. Et quand il eut fait part de sa constatation aux témoins, il s'attira cette réponse indignée : «Mais enfin Monsieur, ne voyez-vous pas les aigrettes et la queue fourchue en dessous ?»

Peut-être en un tel cas l'imagination a-t-elle renchérit sur une déficience visuelle. Il est curieux de constater à ce propos qu'un trop grand nombre de rapports signalent que les témoins ont une vue «excellente», quand ils n'omettent pas tout simplement de mentionner le moindre renseignement sur l'acuité visuelle des observateurs. Il est rare que l'on précise que le témoin portait des lunettes. Bizarre... Ceci nous fait songer à un autre fait étrange : sous la plume de la plupart des ufologues, un aviateur qui a vu un OVNI est toujours «chevronné» — c'est là un véritable tic de langage de mes confrères — et a derrière lui des milliers d'heures de vol. Les pilotes débutants constituaient-ils la seule catégorie sociale à ne jamais voir d'OVNI ?

Certains espèrent-ils vraiment augmenter la crédibilité de l'ufologie en exagérant les capacités d'observation et l'expérience professionnelle des témoins ?

2 — L'exemple que nous venons de citer n'est pas isolé, et il est certain que beaucoup de cas hâtivement qualifiés d'OVNI proviennent d'une confusion astronomique, ou d'une «transposition» comme dit Monnerie. Sont particulièrement suspects à cet égard les OVNI récurrents qui reviennent plusieurs jours d'affilée à la même heure et au même endroit dans le ciel. Suprême raffinement : nous avons lu tout récemment avec affliction dans une revue ufologique généralement de haute tenue que les témoins d'un OVNI récurrent précisaien que le phénomène se montrait

chaque soir à une heure un peu plus tardive et, dans un autre cas, que l'objet descendait lentement sur l'horizon selon une trajectoire qui évoluait au fil des jours. Comment douter une seule seconde devant de tels détails de la nature astronomique des objets observés ? Cette interprétation s'impose avec tellement d'évidence en de tels cas qu'il faut bien attribuer à l'imagination humaine certains détails qui ne «collent» pas (mouvements variés attribués aux objets), d'autres pouvant s'expliquer plus prosaïquement par des passages de nuages (variations d'éclat, disparitions et réapparitions). Il est regrettable qu'après 30 ans d'ufologie, ce genre de confusions trouve encore sa place dans les revues spécialisées.

3 — Il est bien connu que la plupart des observations ont lieu en soirée, et plus précisément encore, selon une étude de Michel Monnerie (13), juste après le coucher du soleil. C'est là une heure «entre chien et loup» favorable aux confusions, notamment parce que le soleil éclaire encore des objets situés à haute altitude, sans que le témoin, déjà plongé dans l'obscurité, songe à incriminer l'astre du jour. J'ai moi-même vu un jour au crépuscule une énorme boule blanche brillante se déplaçant silencieusement dans le ciel au-dessus de Bruxelles, à une vitesse trop faible pour qu'il pût s'agir d'un bolide, et je me demandais déjà si je tenais enfin mon premier OVNI indubitable... quand l'objet, entrant dans la zone d'ombre, se révéla être un innocent avion de ligne. Qu'aurais-je imaginé si un obstacle l'avait caché à ma vue avant qu'il devienne reconnaissable ? Cela a dû arriver à plus d'un témoin d'«OVNI»...

4 — A beau mentir qui vient de loin... Dans le catalogue mondial des traces au sol établi par l'ufologue américain Ted Phillips (14), réputé très sérieux et considéré comme «le» spécialiste mondial des traces laissées par les OVNI, on trouve deux cas belges. Etant un ufologue belge, je suis bien placé pour savoir qu'il n'existe aucun cas sérieux de trace au sol en Belgique. Comme me le disait un confrère du pays natal : «Les belles traces, c'est toujours à l'étranger que cela se produit et jamais près de chez nous où l'on pourrait aller vérifier». Reste à espérer qu'il n'y ait pas trop de cas du même tonneau dans le catalogue de Ted Phillips...

5 — Les ufologues oublient de publier certaines données de l'enquête, relatives notamment à la psychologie du témoin, quand elles contredisent leur hypothèse favorite, écrit Michel Monnerie. C'est hélas tout à fait vrai, et je connais un cas d'observation d'humanoïde où l'enquêteur a «oublié» de faire savoir à ses lecteurs que le témoin prétendait avoir été gratifié d'une vision du Christ... Cet élément était tout de même de nature à faire envisager d'un autre œil l'observation principale, me semble-t-il. Un tel procédé de censure partielle est à la limite de l'honnêteté. En de telles circonstances, ou bien on décide de ne pas publier le cas, ou bien on donne au lecteur

tous les éléments qui permettent de porter une appréciation correcte.

6 — On nous bassine avec les histoires de témoins qui auraient «changé de personnalité» après une observation, qui seraient devenus instables, ou mystiques, ou auraient acquis une soif toute neuve de culture. Or il se fait que nous avons eu connaissance de deux cas de ce genre, où des témoins de rencontres rapprochées (un quasi-atterrissement et un atterrissage complet) avaient, prétendaient-on, changé de personnalité : l'un était devenu instable, ne demeurant plus 15 jours dans le même emploi, et l'autre affirmait poursuivre des études peu compatibles avec son niveau d'instruction modeste. Malheureusement, il nous est revenu quelque temps après que, d'après des personnes de l'entourage de ces deux témoins, l'un avait toujours été instable, et l'autre avait toujours été un peu mythomane...

Ceci ne veut bien sûr pas dire qu'il faille refuser l'éventualité que parfois le psychisme d'un témoin soit réellement perturbé à la suite d'une observation d'OVNI particulièrement choquante, mais de tels cas peuvent parfaitement s'intégrer dans le modèle socio-psychologique de Monnerie. En effet, un «cauchemar éveillé» pourrait laisser des séquelles plus graves qu'un cauchemar ordinaire, par le fait qu'il n'y a pas de réveil brusque qui fasse sentir au témoin que ce qu'il a vu ne correspondait pas à la réalité.

En revanche, il faut reconnaître qu'un cas tel que celui de Petite-Ile (Réunion) s'intègre plutôt mal dans l'hypothèse extraterrestre. En effet, le témoin a ressenti des effets curieux non seulement après, mais aussi quelques jours avant son observation : celle-ci ayant eu lieu le 14 Février 1975, le témoin entendit des sons du genre «bip-bip» en rêve pendant la nuit du 11 au 12. Il entendit ensuite ces mêmes sons à l'état de veille le 12 et le 13, et leur intensité culmina le jour de l'observation. Ils revinrent par la suite lorsque le témoin voulut retourner sur les lieux de l'atterrissement (15). Le seul moyen d'intégrer un tel cas dans l'hypothèse extraterrestre serait de supposer que les extraterrestres avaient, plusieurs jours à l'avance, choisi leur «victime» et avaient commencé à le conditionner à distance. Moi je veux bien, mais n'est-ce pas un peu tordu ?

Notons encore que les humanoïdes au scaphandre «boudiné» se concentrent étrangement en France, où le célèbre «bonhomme Michelin» permet une comparaison (ou une inspiration ?) : outre le cas de Petite-Ile, il y a celui de la Plaine des Cafres (16), également à la Réunion et antérieur (tiens, tiens !), et celui de Maubeuge en 1954 (17).

7 — Enfin, nous ne résistons pas au plaisir de citer une observation d'OVNI remarquable, mais parfaitement expliquée, dont le mécanisme est démonté par Hynek et Vallée dans leur livre commun encore inédit en Français (18).

Le 16 Août 1966, plusieurs aviateurs et automobilistes se déplaçant dans les états de Minnesota, de Wisconsin et d'Illinois — en tout 74 témoins connus — signalèrent avoir aperçu, bas sur l'horizon nord, un point lumineux qui grandit en changeant de couleur jusqu'à former une boule plus grosse et plus brillante que la pleine lune. Cet objet accompagna les voitures et avions pendant plusieurs minutes puis disparut. Quelques minutes plus tard, le même phénomène se reproduisit, à une altitude légèrement supérieure.

Fidèle à ses mauvaises habitudes, l'U.S. Air Force classa l'affaire comme une observation de l'étoile Capella et s'en tint là. Un ingénieur de l'observatoire de Dearborn, William Powers, se montra plus curieux et constata que les lignes de visée des témoins se rejoignaient au-dessus du Canada. L'événement avait dû se produire à très haute altitude, puisqu'il avait été visible jusqu'en Illinois. Powers se renseigna donc auprès de collègues canadiens et apprit que ce soir-là, à l'heure indiquée par les témoins, deux fusées avaient été successivement lancées depuis Fort Churchill et avaient lâché depuis une altitude de 400 km un nuage de baryum. Un tel nuage augmente rapidement de volume dans le vide qui règne à cette altitude (d'où l'impression de rapprochement de l'«OVNI») et est fortement fluorescent.

Comme le phénomène était distant de plusieurs centaines de kilomètres des observateurs, il donnait fatallement l'impression de se déplacer de conserve avec le véhicule du témoin. Au bout de quelques minutes, le nuage trop dispersé perdait sa luminosité d'où la disparition interprétée subjectivement comme un éloignement. L'analyse détaillée des témoignages est particulièrement édifiante et montre que les aviateurs (même «chevronnés» ?) ne sont nullement des témoins plus fiables que les autres : tous, sauf un, ont erronément interprété l'expansion du nuage comme une approche et certains d'entre eux ont même modifié leur vol pour éviter une collision ! En revanche, un tiers seulement des témoins non pilotes ont interprété l'expansion comme une approche, et les deux témoignages les plus précis provenaient d'un adolescent et d'un fermier... Quand on songe au battage que font généralement les ufologues à propos de témoins aussi qualifiés et aussi entraînés à observer le ciel que des pilotes...

On frémit en songeant à ce que cette affaire serait devenue si l'expérience canadienne était restée ignorée. Quel merveilleux «cas parfait» on tenait là ! De nombreux témoins indépendants, situés en des lieux différents, dont des aviateurs ! Nul doute que ce cas eût pris place au panthéon de l'ufologie...

On peut aisément — que d'eau ! que d'eau ! pour le moulin de Monnerie — généraliser cette réfutation à la plupart des cas d'OVNI accompagnant un véhicule. En effet, les automobilistes «suivis» par un OVNI signalent souvent que s'ils s'arrêtent, l'OVNI s'arrête aussi et que l'OVNI disparaît pendant la traversée d'une agglomération ou d'un bois pour reparaitre ensuite. Si nous supposons que l'OVNI n'est qu'une «transposition» d'un objet astronomique (étoile ou

planète), ce comportement s'explique parfaitement. Etant bien plus lointains encore que le nuage canadien, de tels objets donnent l'impression de suivre le mouvement de l'observateur et donc de s'arrêter en même temps que lui, et les maisons ou les arbres les cachent lors de la traversée d'un village ou d'une région boisée. Ceux qui ont besoin de croire préféreront penser bien sûr que l'OVNI contourne le village pour ne pas être vu et la forêt pour éviter de heurter les arbres... .

(à suivre)

#### Références :

- 1 — Donald Menzel, Flying Saucers, éd. Harvard University Press, 1953, Donald Menzel et Lyle G. Boyd, The world of Flying Saucers, éd. Doubleday 1963.
- 2 — Philip J. Klass, UFOs Identified, éd. Random House, 1968, UFOs Explained, éd. Random House 1974.
- 3 — Edward U. Condom, Scientific Study of Unidentified Flying Objects, éd. Bantam Books, 1969.
- 4 — Carl G. Jung, un mythe moderne, éd. Gallimard 1961 et 1974.
- 5 — Ufologie Contact n° 12, décembre 1977, p. 3 (bulletin de liaison des ufologues de la région parisienne ; pour tous renseignements, s'adresser à : R. Bonnaveutre — Domaine de Montval — 6, allée Alfred Sisley — 78160 MARLY LE ROI)
- 6 — Jean-Claude Bourret, le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 246-248. Cette relation a également été présentée dans lumières dans la Nuit n° 152, février 1976, p. 4 et dans Inforespace n° 29, septembre 1976, p. 34.
- 7 — Jean-Claude Bourret, op. cit. pp. 299-310.
- 8 — Jean-Claude Bourret, op. cit. p. 286.
- 9 — Jacques Scornaux, la science anglaise face aux OVNI, Inforespace n° 38, mars 1978, . . .
- 10 — Fichier des enquêtes de Lumières dans la nuit, journal «La voix du Nord» du 27 Avril 1975.
- 11 — J. Allen Hynek et Jacques Vallée, The Edge of Reality éd. Henry Regnery, 1975, Appendix C, pp. 289-290.
- 12 — Journal «Le Soir» (Bruxelles) du 4-12-1973, démenti après enquête SOBEPS publié le 3-1-1974.
- 13 — Michel Monnerie, OVNI - lune - soleil et corrélations. Lumières dans la Nuit n° 151, janvier 1976, pp. 23-27.
- 14 — Ted Phillips, Physical traces associated with UFO sightings, Center for UFO Studies, 1975.
- 15 — Lumières dans la Nuit n° 147, Août-Septembre 1975, pp. 4-11, Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 110-134.
- 16 — Fernand Lagarde et le Groupement LDLN, Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973, pp. 116-118, Jean-Claude Bourret, La science face aux extraterrestres, éd. France-Empire, 1977, pp. 243-261.
- 17 — Mystérieuses Soucoupes Volantes, pp. 119-122.
- 18 — J. Allen Hynek et Jacques Vallée, The Edge of Reality, éd. Henry Regnery, 1975, pp. 171-175.

## NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

# LA PSYCHOKINESE A LA TÉLÉVISION

par  
**F. Lagarde**

Ce texte fait à nouveau le point sur cette question, après ceux parus dans LDLN n° 171, page 3 «L'esprit et la matière», et LDLN n° 175 p. 34 et 35 dans le «courrier».

L'émission avait été programmée pour le 20 mars 1978 sur la première chaîne. Je me réjouissais d'assister à un débat où les opinions diverses auraient été confrontées, las ! ce ne fut qu'une présentation d'un parti pris sans contradiction, où même le téléspectateur, comme c'est souvent l'usage de le faire participer, était soigneusement écarté.

C'était Alfred Kastler, prix Nobel de physique qui présidait l'émission, assisté par d'autres éminents physiciens : Bernard Dreyfus, Yves Farges, Louis Néel, Henri Gastaud, John Hasted depuis Londres.

Disons tout de suite que ces messieurs ne représentent pas toute la communauté scientifique, mais un point de vue personnel, et M. Kastler en signalant le fait que d'autres scientifiques avaient une opinion contraire a omis de les faire figurer à l'émission, ce qui situe le climat et l'objectivité qui en résulte. Cette émission était tout entière axée sur le résultat négatif d'expériences conçues avec la participation de J.P. Girard et de Stephen Northen venu d'Angleterre. Elle laissait dans l'ombre toute l'ampleur d'un phénomène qui, chacun le sait, ne se limite pas à deux sujets, mais à des milliers d'autres qui en sont témoins et victimes.

Sur les conclusions, il est bien évident que si les tentatives des deux protagonistes pour tordre les barres de l'expérience sans les toucher, ou de déplacer de même un objet, ont été vaines, cela ne signifie pas, comme on désirait nous le faire croire, que le phénomène n'existe pas. Je suppose que toutes les expériences de physique ne réussissent pas non plus chaque fois, ce qui n'implique pas que l'effet recherché n'existe pas. Autrement dit, la signification d'un échec ne veut pas dire grand chose, sinon qu'on s'y est mal pris !

D'autant plus qu'un homme n'est pas une machine où il suffit de presser sur un bouton pour qu'elle fonctionne dans le sens désiré. Alfred Kastler disait que J.P. Girard lui avait confié qu'il avait besoin d'une «ambiance favorable» pour réussir. Ce langage a-t-il une signification pour des scientifiques matérialistes ? Pourtant, chacun sait le rôle de «l'ambiance», du psychisme, dans la réussite d'un examen, d'un exploit sportif... etc... Peut-être cette ambiance a-t-elle fait défaut, un protocole scientifique n'est probablement pas tout. Je ne connais J.P. Girard que par personne interposée, par le docteur A. Krantz entre autres, qui a rencontré Girard plusieurs fois, a assisté à des expériences réussies, les a filmées, en a rapporté des barres d'expérience tordues, impossibles à tordre des deux mains. M. Krantz est un homme averti, qui

a visité des «sujets» un peu partout dans le monde, en URSS notamment, et il n'a rien décelé, et sur le film qu'il a passé et repassé aucun geste abnormal n'a jamais été constaté, par tous ceux qui l'ont visionné. Que J.P. Girard puisse tricher à l'occasion (et cela n'a pas été le cas dans l'émission en question) le véritable problème dépassait et dépassé J.P. Girard.

Là où le psychisme entre en jeu, les lois de physique actuelles n'ont plus cours. Personne n'ignore que dans certains domaines avancés la science est arrivée à un seuil où il va falloir qu'elle choisisse des voies nouvelles où le psychisme est impliqué.

Peut-être ce n'était pas de circonstance, mais M. A. Kastler a été bien discret sur certaines impasses de la science, comme celle du comportement du photon (expérience dite de Young) qui s'obstine alors qu'il est tout seul à passer par deux trous à la fois. C'est bien lui qui a publié «Cette étrange matière» (éd. Stock 1976), où par des voies détournées il introduit le psychisme dans la matière.

Il a écrit :

P. 13 : J'aurai aimé garder intactes toutes mes convictions de jeunesse : la science m'en a arraché quelques unes, à moins qu'elle ne m'ait contraint à leur chercher un autre fondement.

P. 153 à propos de la mécanique quantique... s'il y a des variables cachées nous sommes convaincus que nous, observateurs humains, nous ne pourrons jamais les connaître.

P. 157 : Nous nous proposons de montrer, dans la dernière partie de cette étude, que la mécanique ondulatoire a aussi des aspects positifs et qu'elle introduit en physique des perspectives nouvelles susceptibles d'intéresser des domaines du savoir humain situés au-delà de la physique.

Et en réponse à ces propos :

P. 259 : . . . au fond j'irai même jusqu'à dire qu'il n'est pas irrationnel de reconnaître l'existence d'un «projet» ou d'un «programme» dans les faits du monde physique inanimé.

et il poursuit :

P. 261 : Si j'admette comme une donnée des faits l'existence d'une finalité dans l'Univers...

. . . l'homme représente-t-il véritablement le but ultime de l'évolution, est-il la créature privilégiée de l'Univers ? . . . car autant je crois, par simple objectivité scientifique, à l'existence d'une finalité, autant je doute que cette finalité soit unique et centrée sur l'habitant de la terre.

Ainsi, dans un ouvrage scientifique, M. Kastler reconnaît implicitement l'existence d'un programme dans le monde physique inanimé (ne parlons pas du monde animé qui lui est prodigieusement programmé) et d'une finalité de l'Univers.

Le bon rationaliste ne manquera pas de dire qu'il n'y a pas d'effet sans cause, et j'ai regretté, en lisant, que A. Kastler s'arrête en chemin. L'existence d'un programme, jusque dans l'inanimé, sous-entend l'existence d'un programmateur, on pourrait même dire d'un programmateur universel, puisqu'il existe une finalité dans l'Univers. Je ne vois pas d'autres déductions à tirer des propositions de l'éminent scientifique.

Il existe forcément une relation entre le programmateur (*la cause*) et le programme qui s'exécute (*l'effet*). Cette relation introduit par le fait même l'existence d'un psychisme qui serait la relation en question : d'un psychisme dans le programmateur qui ordonne et le programme qui exécute. On voit mal autrement comment cette relation pourrait exister. Ainsi par le biais de constatations scientifiques «simples et objectives» M. Kastler introduit le psychisme dans la matière, et la possibilité à un autre psychisme d'intervenir.

Si au cours de cette expérience, rendue publique, la psychokinèse n'a pu être mise en évidence, le déplacement d'objet sans cause apparente a été mis par contre en évidence par des milliers de témoins, consigné par des milliers de compte-rendu et d'enquêtes, il suffit d'un peu de bonne volonté pour en être informé. Si autrefois la science avait pour objet l'étude des faits il semble qu'elle a manqué sa vocation dans cette affaire. On peut se demander pourquoi les scientifiques en cause se sont exclusivement cantonnés à ne présenter qu'une expérience ratée.

Je conçois qu'il soit insupportable pour eux d'admettre la présence d'un facteur psychique dans le déroulement d'une expérience matérielle, mais c'est la conclusion à laquelle sont arrivés d'autres scientifiques qui n'étaient pas présents à l'émission. . . est-ce là de l'objectivité de les avoir écartés ?

Que ne lisent-ils, par exemple, pour n'en citer qu'un, les enquêtes et les expériences personnelles d'un homme honnête et conscientieux, comme le commandant de gendarmerie Tizané (1). Il raconte et commente ses enquêtes, celles de nombreuses brigades de gendarmerie venues constater les faits et dont ils sont parfois victimes. Mais veulent-ils les lire ? Ces faits seraient-ils pour eux affaire scientifique hors de leurs laboratoires ? Voudraient-ils les nier et réécrire une vieille histoire de pierres qui tombaient du ciel et qui a fait le tour du monde ? J'ai bien peur, à la façon dont l'émission a été conduite, que face à des faits déconcertants les hommes n'aient pas changé, fussent-ils scientifiques. Pavoiser pour une expérience

négative, avec des sourires entendus au point de mobiliser la télévision pour en faire une affaire personnelle me paraît bien mesquin, et en tout état de cause une prise de position partisane et contestable. Cela ressemble à une mauvaise chicane et à une manipulation d'un public à laquelle elle était destinée.

Confondre un simulateur, le prendre en flagrant délit (cela n'a pas été le cas) c'est bien. Mais est-ce là le rôle essentiel de la Science qui est celui d'étudier et d'élucider un phénomène authentique qui se manifeste tous les jours et qui est universellement constaté.

Cette recherche serait sans doute difficile pour le groupe de scientifiques en cause qui ne croit pas que la matière inerte puisse se déplacer ou se déformer sous l'influence d'un psychisme, à voir son empreinte à présenter des expériences, toutes négatives, qui n'impliquent nullement que le phénomène n'existe pas, mais seulement qu'on ne l'a pas constaté.

Par contre, dans les enquêtes du commandant Tizané ainsi que dans de très nombreux témoignages, on apprend que des objets nombreux et divers, parfois très lourds comme le mortier en marbre d'un pharmacien, se déplacent sans que personne les approche, que des pierres venues d'on ne sait où, lancées par personne, se déforment pour épouser la fente d'un volet et tomber toutes chaudes dans les pièces visées. C'est cela la vérité. Les enquêtes ont démontré qu'il s'agit bien d'un psychisme humain car, dès le moment où la personne soupçonnée d'être le support de cette force inconnue, intelligente, propulsive, déformante, est écartée, les phénomènes cessent. C'est aussi cela une démonstration qui n'a pas besoin d'un protocole scientifique pour s'affirmer convaincante. Quel est l'importance dans ce contexte de faits, de l'expérience ratée d'un J.P. Girard ?

En dépit du grand respect que j'ai pour les travaux scientifiques des protagonistes de l'émission je pense que leur prestation a été navrante. Chargés d'honneurs, auréolés d'un prestige que personne ne leur conteste, et justement à cause de cela, ils se sont mis au service d'une cause perdue et nous ont présenté une certaine science à œillères dès qu'il s'agit de faits sortant de leur domaine et pour lesquels ils ne sont pas très bien informés. Il est bien dommage qu'en France la parapsychologie ne soit pas enseignée dans les établissements publics (2) peut-être d'ailleurs par l'opposition de ceux là mêmes qui ont présenté l'émission ! Cette connaissance aurait peut-être évité le spectacle à sens unique du 20 mars 1978, qui a laissé dans l'ombre toute l'ampleur d'un phénomène qui méritait mieux.

F.L 30 Mars 1978

(1) — «L'hôte inconnu dans le crime sans cause» E. Tizané. Tchou édit 77

(2) — Dans LDN de Mars 78 dans l'article «Les OVNI et la Science» lire page 4 plus spécialement à propos de la parapsychologie.

# "MA MÈRE L'OYE. sur champ d'OVNI..."<sup>(2)</sup>

## LE GEANT

Selon la «Théogonie» d'Hésiode, c'est l'union de la Terre (Gaia) et du Ciel (Ouranos), qui donna naissance non seulement aux dieux, mais également aux Géants et aux Cyclopes. Les géants, omniprésents eux aussi, dans les mythologies et les folklores du globe. Plus rares, mais bien là tout de même, dans les récits rapportés d'observations OVNI. Ici, le rapport à l'imaginaire est encore plus directement saisissable. Effrayant par sa taille (de 2 à parfois 3 m et plus), il l'est par divers autres attributs, qui justifient son contenu symbolique. Un cas extrême est, sans doute, celui du géant de 3 mètres qui aurait été observé sortant d'un OVNI, le 17 avril 1897, dans le Michigan. Cet être était presque nu et paraissait souffrir de la chaleur. Il mugissait, et aurait blessé l'un des cultivateurs témoins du phénomène, lui cassant la hanche (36). L'impression générale qui se dégage de ce cas est celle de violence : violence du corps, violence thermique, violence vocale, brutalité. Violence également de la norme terrestre en ce qui concerne la taille de l'être (3m environ). Cette caractéristique du géant se retrouve partout, même chez le bon géant du cycle gargantuan, ou chez le géant chrétien St-Christophe que la «Légende dorée» fait mesurer douze coudees (soit environ 6 mètres) (37). Le géant symbolise la délinéate, la violence incontrôlable des pulsions inconscientes ; d'où son rapport avec l'oralité, comme l'a bien souligné G. Durand (38), avec le fantasme de l'avalage et de la dévoration. Gargantua n'est pas seulement gros mangeur et buveur, avaleur de nourritures terrestres, il absorbe également et tout aussi goulûment fleuves et rivières (39). En ce sens, son analogue négatif est l'Ogre des contes et légendes, ou le Père Ubu d'Alfred Jarry à la spirale cosmique celtique évolutive/involutive. Entre autres. . . Les géants instituent la prédominance du matériel sur le spirituel, de l'instinct sur la raison, de l'automatisme (40) sur la réflexion. Le nain en est la miniaturisation, ou sa violence concentrée. C'est pourquoi le nain et le géant sont, au bout du compte, inseparables l'un de l'autre, puisque deux aspects, ou modes, d'une seule réalité. Les couleurs des vêtements, ou de la peau, de bon nombre d'humanoïdes OVNI géants viennent encore confirmer leur nature symbolique : le rouge et le noir dominent, autrement dit le feu et la terre (l'énergie pulsionnelle et le monde souterrain). C'est pourquoi dans la mythologie celtique, le géant n'est qu'un être obscur et déformé, symbole de l'inférieur : un Fomorre. Un soir de l'année 1963, à Resistencia, province d'El Chaco (Argentine), trois cheminots peuvent observer un être d'au moins 2 mètres de haut, vêtu d'une combinaison toute rouge d'une seule pièce. Il semblait porter comme une offrande ce qui parut être le corps d'un petit enfant (41). On devine la richesse symbolique d'une telle vision, qui combine

le géant au «petit enfant». On devine aussi l'intensité du contenu émotionnel de telles observations. Les êtres de 2,80 m à 3 m observés récemment par le Dr Pedron aux îles Canaries (le 22 Juin 1976) portaient également des combinaisons ajustées toutes rouges et des casques noirs (41 bis).

Mais un autre caractère, parfois rencontré chez les humanoïdes OVNI géants s'inscrit encore plus directement dans les traditions folkloriques. Un mot désigne l'allure générale de l'apparition d'êtres dotés d'un œil unique : cyclope. En Argentine, près de Santo Tomé, province de Corrientes, au début de l'année 1965, un homme assista à l'atterrissement d'un OVNI transparent, duquel cinq entités géantes (2 mètres de haut) sortirent. Chacune de ces entités était munie d'un seul œil au milieu du front. Elles cherchèrent à s'emparer d'un villageois (42). A Belo Horizonte, au Brésil, cette fois, le 28 Août 1963, trois jeunes garçons avaient été témoins de l'observation d'une grosse sphère de lumière transparente, contenant quatre personnages assis. L'un d'eux en sortit : il avait environ deux mètres de hauteur, sa tête était très ronde et chauve, surmontée d'un grand casque transparent. Aucune oreille, ni nez n'étaient visibles, mais l'être ouvrait étrangement la bouche. Son visage était d'un rouge intense, et il ne possédait qu'un seul œil ; brun et sans sourcils. Il chercha à toucher l'un des témoins. Les autres entités n'avaient également qu'un œil unique, et leur teint était très rouge (43). On voit que ces apparitions sont toujours associées à des sentiments troubles et étranges, et généralement sont assez agressives. L'œil lui-même en tant que symbole, voit sa force (symbolique) renforcée par son unicité même. Il s'assimile simultanément à la bouche (Paul Schider a montré (43 bis) la continuité symbolique de la vision et de l'oralité), bouche qui dévore mais également reçoit pour le nourrisson des sensations, des informations et des substances essentielles, et à la vulve (comme, parmi bien d'autres, l'a remarqué S. Freud). Rappelons en outre que l'interdit de la vision, dans la répression des pulsions scrophiliques (désir de voir/connaître la sexualité) engendre une intense culpabilité et un désir de punition, que matérialisent parfaitement les humanoïdes géants agressifs et hostiles, menaçants et cruels. L'œil du Cyclope répond à l'archétype du Mauvais Oeil.

Mais, pour être complet, il faut aussi ajouter que, comme pour tout processus psychologique, le symbole est à double entrée, et que l'œil est aussi symbolique de la Connaissance, du savoir détenu, tel l'œil du géant Mimir («celui qui pense») des mythologies germaniques, à l'œil, unique, par lequel il voit, et donc sait, tout. A cette catégorie archétypale correspondent les «géants pacifiques» dont on connaît un petit

nombre dans la littérature ufologique. Mais il est dangereux d'enfreindre les interdits liés à la connaissance et c'est pourquoi les shamans esquimos sont aidés dans leur tâche par l'esprit Issitôq, ou oeil géant, qui démasque les «resquilleurs». Ce en quoi un géant peut devenir belliqueux.

En tant que force pulsionnelle, ledit géant est dangereux, brutal, il est enserré dans un contexte psychologique précis, dont il est justement l'expression potentielle : il risque de surgir à tout moment des abîmes de l'inconscient, pour perturber et désorganiser les forces d'équilibration et de régulation du Moi (44 bis). Le cyclope est traditionnellement lié au monde de l'instinct et des pulsions que le Moi ne parvient pas à contrôler, c'est pourquoi son contenu est destructeur et son monde souterrain. C'est pourquoi aussi, en tant que chthonien, il est lié, comme le nain, à la métallurgie, pensons à Héphaïstos-Vulcain, le forgeron des dieux. C'est pourquoi enfin il existe des nains cyclopes, y compris dans les récits d'observations OVNI : le 8 Septembre 1965, dans la nuit, un enfant de Puno, Pérou, vit plusieurs êtres de très petite taille (80 cm environ) munis d'un seul œil (44). Le cas, lui, n'est pas unique.

En ce sens donc, le cyclope est considéré comme maléfique ; c'est le cas pour la civilisation celtique, l'épopée irlandaise en particulier. Ne serait-il pas possible dès lors d'opérer une libre traduction circulation des figures et signes folkloriques et mythologiques aux figures et signes OVNI ? D'instaurer un libre parcours du sens, de l'un à l'autre (aux autres) ? Dans le magasin fantastique de la mythologie basque, il est un Tartaro, géant des bois, n'ayant qu'un seul œil au milieu du front, et d'ailleurs la plupart du temps associé à un petit être joueur de flûte, Martin-tippi.

Il faudrait également signaler les quelques cas où ce sont des créatures à trois yeux qui ont été observées. Ainsi, à Paraná, Etat d'Entre Rios, en Argentine, le 27 (ou 28) juillet 1962, un étudiant raconte avoir rencontré un personnage très grand aux très longs cheveux presque blancs, et trois yeux qui le fixaient.

Je ferai simplement remarquer que, sur le plan du symbole, ici 1 ou 3 sont équivalents. Le ternaire n'est que la manifestation de l'Un. Il est possible également de remarquer que Sthénô et Euryalé, les Gorgones sœurs de Méduse, se voient parfois adjoindre un œil supplémentaire, un 3ème œil, au milieu du front, inducteur de l'omni-science télépathique et parapsychique.

Je terminerai cette partie de mon étude en faisant une remarque qui ne m'est pas personnelle, mais que bien d'autres chercheurs ont faite avant moi, et qui ne cesse pas d'être intrigante. Le petit nombre de cas regroupant les manifestations de géants OVNI ne semble pas se répartir géographiquement de façon aléatoire, mais l'Amérique latine paraît en être le terrain d'élection. Ce qui ne signifie pas, je m'empresse de l'ajouter, que ladite Amérique latine est la seule à enregistrer ce genre d'histoires. Elle semble également

assez privilégiée au point de vue du taux moyen d'agressions OVNI, si je puis m'exprimer ainsi. Terres de violence (s), ces nations expriment-elles de même celle-ci dans les manifestations OVNI qui s'y déroulent ?

L'analyse symbolique montre à l'évidence que les figures et structures mythologiques et folkloriques sont des créations mentales, des productions de l'imagination. Le fait que nous les retrouvions analogues dans les cas OVNI laisse à penser... Bien que matériels, je vais y revenir, les OVNI seraient des produits du psychisme collectif. La contradiction n'est qu'apparente.

Car l'analyse symbolique que l'on peut mener nous interdit d'interpréter les farfadets, géants et autres diables comme des «extra-terrestres» décrits avec les moyens du bord par les hommes de tous les âges et en fonction de leur connaissance du moment.

Je ne mettrai pas un point final à cette déjà longue étude, mais, bien au contraire, marquerai son terme temporaire par l'expression «à suivre» : à suivre avec l'étude de nouvelles figures, de nouveaux motifs, de nouveaux thèmes mytho-folkloriques, que j'invite le lecteur intéressé à rechercher également de son côté dans les compte-rendus d'observations OVNI qu'il a à sa disposition. Une intéressante approche a ainsi été faite, il y a quelque temps, par M. Franck Boitte, de la SOBEPS belge, à propos de l'étrange affaire de l'enlèvement de Bededouro (Brésil) (45). J'ignore si cette histoire est authentique, ou n'est vraie qu'en partie, ou bien si de toutes pièces elle est montée, mais l'analyse qu'en a tentée M. Boitte, - et quoi qu'il puisse lui-même et personnellement penser du problème et de la recherche OVNI -, est remarquable et éclairante pour les autres affaires d'enlèvement (cas Hill, etc. . .) J'y reviendrai dans un prochain travail, qui portera, entre autres, sur la connotation initiatique de certaines observations OVNI, en particulier rapprochées.

Je voudrais terminer, provisoirement, cette étude en renouvelant mes remarques sur l'indéniable caractère de matérialisations réelles et effectives, tangibles pouvant laisser des traces et provoquer certains effets y compris électro-magnétiques, des cas OVNI.

La matérialisation n'est pas produite, à proprement parler, par l'esprit humain, mais elle est la résultante de l'interaction du psychisme inconscient avec une forme X d'énergie, élémentaire ou organisée, qui se «situe» au niveau même de la matière. Cela suppose le non-dualisme de la matière et de l'esprit, la continuité naturelle de l'une à l'autre, comme deux modalités d'une seule et même réalité. Un tel modèle doit, d'ailleurs, à mon sens, être également impliqué dans l'ensemble des phénomènes parapsychologiques. Cela suppose aussi l'existence d'un plasma PSI, comme je le faisais remarquer au terme de «Mimétisme OVNI, psychisme humain» (46), qui se manifeste et s'informe dans et sous certaines conditions spécifiques, par exemple la présence d'un certain taux d'hélium à proximité ou au-dessus de failles géologiques ou de certains points d'eau, et sous l'impulsion de sti-

muli psychiques. Il revient au physicien de déterminer la nature et le fonctionnement exacts de cette liaison particulière entre l'impulsion psychique et le plasma PSI. Pour ma part, et dans le registre de ma discipline, je m'en tiendrai spécifiquement aux conditions psychologiques du contact entre le psychisme et le plasma PSI. Autrement dit : quelles sont les motivations psychologiques de la matérialisation ? et comment peut-elle se faire (non pas physiquement, c'est là le domaine du physicien, mais par quel (s) mécanisme(s) psychologique(s) est-elle rendue possible ?). Cette recherche est à la base d'une nouvelle approche du phénomène OVNI, dont je reparlerai : la PSYCHO-UFOLOGIE.

Jean-Jacques JAILLAT, février 1978

#### NOTES :

(36) J. Vallée : «Catalogue un siècle d'atterrissements UFO (1868-1968)», cas 23. M. Bougard : «La chronique des OVNI», J.P. Delarge éd. 1977, p. 169.

(37) H. Dontenville, op. cit. ; pp. 279-280 sqq.

(38) G. Durand, op. cit., pp. 233 sqq.

(39) Dontenville, op. cit., p. 287.

(40) A remarquer que les «robots géants» illustrent parfaitement cette catégorie, dans un contexte moderniste.

(41) FSR, janv. févr. 1966 ; Ch. Bowen, op. cit., pp. 127-8.

(41 bis) LDLN, 168, oct. 77, pp. 21-22 ; Approche (SVEPS), no 15, pp. 2-6.

(42) Bowen, op. cit., p. 133.

(43) op. cit., pp. 126-7

(43 bis) P. Schilder : «L'image du corps», éd. Galimard, pp. 139 sqq.

(44) Bowen, op. cit., p. 147

(44 bis) On a montré que les enfants qui considéraient le sommeil comme quelque chose de menaçant le représentaient, sur leurs dessins, par un géant ou un gnome grimaçant. Cf : S. Schwarzburg : «Der Schlaf und die Behandlung der Schastörungen aus der Sicht der Laien», thèse 1957, Freiburg im Breisgau.

(45) Inforespace, 27, mai 76, pp. 42-44.

(46) J.J. Jaillat : «Mimétisme OVNI, psychisme humain», LDLN 170, p. 14.

## observation à Isle sur Sorgue VAUCLUSE

**Enquêteurs :**  
Robert FRANCHINO  
Eugène RODRIGUEZ

Observation du 25 Janvier 1977 (mardi)

Heure : 7 h 30

Témoins : Mme X  
Mlle Y

Ces deux personnes sont employées à l'entreprise «Les Platrières de France» avenue de l'Egalité l'ISLE SUR SORGUE.

#### CONNAISSANCE DES FAITS :

A la suite d'un article paru dans la presse départementale, nous sommes allés à la gendarmerie de l'ISLE SUR SORGUE où nous avons été très bien reçus. Le chef CHATELARD nous a lu le procès verbal établi durant l'audition des deux témoins. Il nous a également communiqué leur adresse en nous précisant qu'il existait une troisième personne ayant assisté à ce phénomène. La gendarmerie n'a pas encore retrouvé ce témoin, mais nous a assuré que nous serions informés dès qu'il y aurait quelque chose de nouveau. Ceci fera d'ailleurs l'objet d'un additif à ce rapport.

Pour l'instant donc nous n'avons pu rencontrer que Mme X. Le second témoin étant absent de son domicile lors de notre passage.

Pour Mme X le phénomène OVNI est une chose qui la laisse assez indifférente. Elle ne lit jamais de revues spécialisées ni d'ouvrages se rapportant à ce sujet.

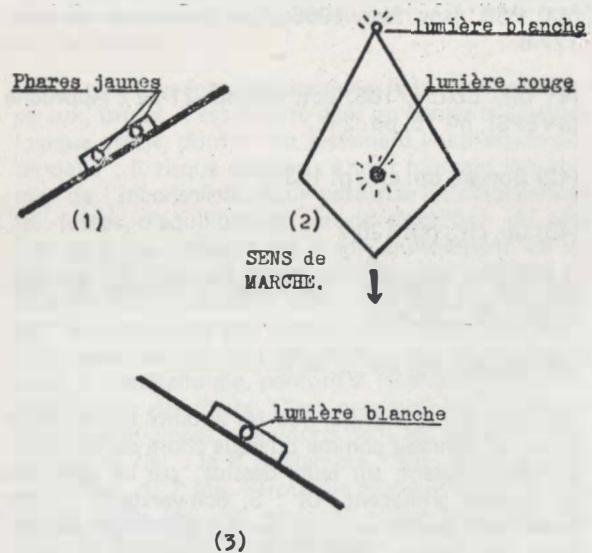
Durant ses déclarations, elle avait l'air très sincère et elle a répondu très simplement, sans hésitation.

**LES FAITS :** A 7 h 30, Mme X quitte son domicile pour se rendre à son travail, aux «Platrières de France». Après avoir parcouru une vingtaine de mètres, son attention est attirée par un objet insolite qui traverse le ciel approximativement du Sud vers le Nord-Est, n'ayant pas la notion des distances, le témoin estime la hauteur de l'objet à 100 - 150 mètres environ. Quant à la grosseur, elle le compare à un avion de chasse.

Elle a d'abord aperçu l'objet par la tranche, il avait une forme plate surmontée d'une coupole avec au milieu de celle-ci, deux phares jaunes non éblouissants.

L'objet semblait métallique, gris, ni mat, ni éblouissant, mais rappelant l'aluminium.

## ISLE SUR SORGUE



A aucun moment, elle n'a aperçu de trainée lumineuse ni de fumée, aucun son ne provenait de l'objet. Le témoin a ensuite aperçu l'objet sous un autre angle lorsque celui-ci est passé au dessus de sa tête. Il avait la forme d'un losange, au centre un feu rouge fixe.



## CONTRE-ENQUÊTE à CHABEUIL (Drôme)

par Michel FIGUET (enquêteur LDLN et AAMT)

(Voir photo - couverture  
le site de l'atterrissement)

DATE : 26 Septembre 1954

HEURE : 14 h 30

LIEU :

CHABEUIL, Lieu-dit «Gontardes» 26120 B.3  
M.77, Carte d'état-major 1/25000, VALENCE  
7-8

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES

Temps gris et maussade, pluie fine une heure avant l'apparition et très légère après.

TEMOIN :

Mme Lucette LEBOEUF, née SALIN

OBSERVATION :

a) - un engin en forme de toupie (comme une soucoupe avec dôme).

b) - un petit être d'un mètre dix à un mètre quinze qui paraissait enveloppé dans un scaphandre transparent des pieds à la tête (comme du cellophane). Il portait un casque, son visage n'était pas visible car l'avant de ce casque en forme de cloche était brouillé. (Déclaration du témoin au cours d'une contre-enquête réalisée en 1974, soit vingt ans après les événements).

L'objet a ensuite basculé, de façon à ce que le témoin le voit par la tranche. Il avait alors parcouru 150 mètres environ, lorsqu'il disparut caché par les maisons. L'observation a duré 4 minutes.

C'est vers la moitié de l'observation qu'est intervenu le second témoin, Mlle «Y» qui se rendait à vélo-moteur à son travail. Elle occupe le même poste que Mme «X» dans la même entreprise. Mme «X» a arrêté sa camarade, et lui a fait constater le phénomène. N'ayant pas rencontré cette personne nous ne pouvons évidemment rendre compte de son témoignage. Mais d'après la lecture du procès verbal établi par la gendarmerie les deux témoignages sont identiques.

**NOTE :** Mme «X» que l'on peut considérer dans l'immediat comme le témoin principal a décrit le phénomène le plus simplement possible en donnant le maximum de détails. Elle ne cherche pas du tout la publicité, d'ailleurs dans l'entreprise où elle travaille personne n'est au courant de l'affaire excepté son amie. Elle n'en a parlé qu'aux gendarmes qui l'ont interrogée.

Elle habite depuis peu à l'Isle sur Sorgue, elle n'aime pas beaucoup cette localité et ne cherche pas à se faire connaître.

Je ne considère pas cette enquête comme close, deux témoins doivent encore être interrogés. Il y aura donc suite à ce rapport.

En 1954, Mme LEBOEUF avait soit disant déclaré aux journalistes venus l'interviewer que les yeux de l'être la fixaient et que son visage était bien humain. (ce qui est faux).

### DÉROULEMENT

Le témoin est occupé à ramasser des mûres dans un chemin creux, sur un petit plateau de 2 ha, en forme de trapèze dont les deux côtés (sud et ouest) sur-



je suis restée cachée dans la haie) du champ se trouvant derrière le carré de maïs s'est élevé, un engin en forme de soucoupe ressemblant à une grosse toupie mécanique d'enfant, mais le dessous était plat. Le temps était gris, il venait de pleuvoir une heure avant, et cet appareil avait une couleur sombre, gris sale et terne.

Je n'ai remarqué ni lumière, ni hublot (de ma place je n'ai pu à aucun moment distinguer l'engin lorsqu'il était au sol).

Il s'est élevé lentement au-dessus du champ de maïs à l'horizontale, j'ai perçu un léger ronronnement pendant ce mouvement, puis il a basculé de 90° (position verticale) et a disparu en direction du Nord-Est à une vitesse vertigineuse en émettant un sifflement bizarre, je n'ai pas remarqué de mouvement giratoire.



L'OVNI a été dessiné par Mme LEBOEUF

plombent le cimetière où elle était passée quelques temps auparavant pour fleurir le caveau familial.

«J'appelais ma chienne «Dolly», un cocker noir qui folâtrait à proximité», dit-elle, comme elle arrivait près de moi, elle tomba à l'arrêt et se mit à hurler à la mort (j'ai remarqué que les chiens du voisinage qui étaient attachés hurlaient également à la mort).

C'est en levant la tête que je vis à 2,50 m de moi un petit être qui sortait des maïs (le champ n'avait qu'une dizaine de rangées).

Son casque était brouillé, ses bras n'étaient pas visibles (ce qui ne veut pas dire qu'il n'en possédait pas).

J'ai hurlé et je me suis cachée dans la haie, la peur me faisait claquer des dents, il s'est avancé vers moi en sautillant. Ensuite, (je ne sais combien de temps



X = témoin     } L'OVNI : décollage  
H = humanoïde }

Les gens qui se trouvaient au cimetière ont entendu les hurlements de ma chienne et le sifflement provoqué par la «soucoupe».

Mon mari qui se trouvait au cimetière a entendu le bruit de l'engin et lui qui travaillait dans l'aviation s'est parfaitement rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'un avion à réaction.

Des gens sont venus dont trois agriculteurs qui, à ma mine, ont bien vu qu'il m'était arrivé quelque chose de fantastique.

Ils m'ont trouvés dans les buissons ; j'étais comme paralysée et je ne pouvais appeler.

La première chose que les agriculteurs ont fait, c'est de me mener à la ferme de M. MASSO et de me servir une grande tasse d'eau de vie».

## EFFETS

— Sur le témoin : nous ne pouvons affirmer si la paralysie du témoin était due à la peur ou à un effet provoqué par l'engin.

Mme LEBOEUF est restée couchée deux jours avec la fièvre. La peur avait entraînée sur elle des troubles qualifiés de strictement féminins. (Enquête de M. Pierre BOUVARD de l'Association Mondiale Interplanétaire).

— Sur les animaux : Dolly, la chienne de Mme LEBOEUF a tremblé pendant trois jours et trois nuits consécutives.

## TRACES :

1) — Dans la première rangée de maïs (la plus éloignée du chemin mais la plus proche des robiniers qui bordent le champ de luzerne), sept pieds sont couchés en forme rayonnante.

2) — Une branche de robinier est cassée sous l'effet d'un effort dirigé de haut en bas, il s'agit d'une branche de 8 cm de diamètre.

3) — Sur un robinier proche, une branche est complètement effeuillée, elle se trouve à 2,50 m du sol.

4) — Des arbrisseaux, sous les robiniers (aubépines journalières) sont couchés, cassés, tassés, pliés, comme s'ils avaient reçu un choc important.

5) — Il existe un trou dans l'herbe de 15 cm de diamètre, situé sur la périphérie d'une trace circulaire.

6) — Certains témoins auraient remarqué sur les lieux, des empreintes de pas comme une grosse patte de chien avec un talon étroit. (Mais d'après un agriculteur il s'agissait des traces de pas d'un Tesson (Blaireau).

## A NOTER :

Des jeunes gens qui allaient au cinéma par la route de MONTVENDRE virent la «soucoupe» en vol.

Un docteur de Chambéry (Savoie) aurait vu une «soucoupe volante» venant de la direction de VALENCE cinq minutes après (observation du col du Chat). Mme LEBOEUF n'a jamais crié «n'ai pas peur,

DOLLY, c'est un épouvantail» pour la raison suivante l'être qui mesurait 1,10 m est sorti de la dernière rangée de maïs qui pouvait avoir deux mètres de haut, il n'était donc pas visible au milieu du champ comme le représente M. Jacques LOB dans son livre «CEUX VENUS D'AILLEURS» aux éditions DARGAUD.

Mme LEBOEUF a effectué cette correction sur l'album que lui présentait l'enquêteur LDLN.

D'autre part, en dessinant l'engin sur la demande de M. Jean Louis RUCHON, journaliste à l'agence A.I.G.L.E.S., Mme LEBOEUF a refusé de préciser certains détails sans vouloir donner la raison de son refus, mais en précisant que des Scandinaves lui avaient demandé en 1954 de ne pas divulguer certains points ?.

A NOTER : la proximité d'un cimetière comme dans de nombreux cas :

Ex: RECQUIGNIES 59245 G.6 en 1950, 21 h (LDLN n° 119 p. 16-17)

Le 9/10/1954. POURNOY-LA-CHETIVE 57420 C.2 18 h 30 (Aimé MICHEL «A PROPOS DES SOUCOUPE VOLANTES» p. 192).

CHALAIS (Charente) le 8/2/1974 vers 20 h (LDLN 173 p. 20).

Dans ces cas il ne peut s'agir de feux follets (flamme légère et fugitive de phosphore d'hydrogène spontanément inflammable, qui se dégagent des endroits marécageux et des lieux, tels que les cimetières, où des matières animales se décomposent).

Deux autres rencontres rapprochées proches : de CHABEUIL.

La première le 1/1/1977 à 19 h 45 : Lieu-dit «La Serre» D. 154 entre Combovin et Chabeuil. Un disque près du sol observé par M et Mme PEREZ. Observation à 3 km 500 au S-E du lieu de l'observation de Mme LEBOEUF. (enquête M. FIGUET, A.A.M.T., LDLN) P.V. de gendarmerie de la brigade de Chabeuil n° 9 du 4/1/1977.

La deuxième le 28/02/1978 à 19 h 45 : PK 2 + 000 CD 200 entre MALISSARD et CHABEUIL à 3 km 500 au S.O. du Lieu de l'observation de Mme LEBOEUF. Décollage d'un objet lumineux observé par Mme BARZIC et son fils. (enquête M. FIGUET P.V. de gendarmerie de la brigade de Chabeuil n° 255 du 10/03/1978).

## SOURCES :

Catalogue Vallée : cas n° 156  
Michel Carrouges : «Les apparitions de Martiens»  
Aimé Michel : «A propos des soucoupes volantes», Le progrès, l'Echo liberté, le Provencal du 29/9/54  
Le Figaro, Combat, le Parisien du 30/9/54.  
Jacques Lob et Robert Gigi «Ceux venus d'ailleurs» p. 11:  
Enquête de M. Pierre Bouvard de l'Association Mondiale Interplanétaire.



# Dans le Sud-Ouest

par le GROUPEMENT DE RECHERCHES OVNI, A PECHABOU - 31320 CASTANET

## ① A Saubens

par Roger GAYRAL

## ② Quasi-atterrissement avec effets physiques dans le Gers

ENQUETEUR :  
Jacques DUVAL, DENISE LACANAL

LIEU : GIMONT (32) Michelin 82, pli 6.  
DATE : 27 Août 1974

HEURE : 02 heures  
TEMOIN : Madame Lages  
AGE : Environ 50 ans  
PROF : Transactions immobilières (diplômée de l'institut des études juridiques de l'urbanisme et de la construction).

METEO : Le témoin était en voiture à essence.

Le témoin était en voiture à essence.

## RECIT DU TEMOIN D'APRES L'ENREGISTREMENT SUR BANDE MAGNETIQUE

Revenant de jouer aux cartes chez des amis, comme d'habitude je me trouvais au volant de ma voiture à essence sur la D 253 entre GARBIC et GIMONT, lorsque j'aperçois une grande clarté dans le ciel. Une clarté immense qui a la forme d'un soleil couchant, avec la différence que cela n'éblouit pas du tout. J'insiste sur le fait que je n'ai pas été ébloui. La couleur en était jaune et orange. Je ne peux être affirmative, mais je pense que la couleur n'a pas changé. Le dessus avait l'air plutôt blanc. Cela ressemblait à une coquille d'escargot. Je l'ai vu dans le ciel assez loin, et quand j'ai vu cela, j'ai voulu retourner chez les amis d'où je venais. Je n'ai pas pu. J'ai continué ma route et alors à ce moment là, c'est descendu le long des arbres à ma gauche. Ça me suivait à ma gauche et ce sur 4 km environ. A un moment donné il y a un virage et c'est à ce virage là que j'ai été commotionnée que j'ai été électrisée jusqu'au bout des doigts et que la voiture a eu des ratés. Juste dans ce virage... uniquement les bras. Je me demandais ce qui allait se passer. Dans le virage, j'ai cru à ce moment là que ça allait atterrir. Ça m'a fait des ratés dans le moteur et j'ai dit évidemment : c'est le moment crucial ! Mais non, après je suis repartie et sur la route nationale (N124) à l'embranchement de la N 124 et de la D253 ça a disparu vers le haut de GIMONT. Mais alors un éclair va beaucoup moins vite que cela. Incroyable ! après, je n'ai plus rien vu. Cette clarté était au moment où elle m'a suivie, ronde comme la Lune. On ne peut mieux la comparer. C'était au ras des arbres, c'est à dire environ à 8 mètres. La couleur était comparable au soleil. Je n'ai eu aucune sensation autre que cette décharge électrique. Mais j'ai eu

Les témoins extrêmement apeurés se sont dispersés. P. Calas est monté chez lui (appartement au 1er étage) à sonné car ses parents regardaient la télévision (mais ne se rappellent pas avoir eu des perturbations sur l'écran), pour s'enfermer tout de suite. Ses camarades se sont jetés dans le fossé bordant la rue et ils sont tous incapables de dire ce que le disque est venu. (P. Calas un moment après a vu 3 trainées en triangle et J. PARRA une boule avec trainée).

Leur frayeur était bien compréhensible car le disque était absolument silencieux. La maison était inoccupée. L'observation dura environ 5 minutes. Il n'y eut aucune suite fâcheuse pour les témoins. Le témoin principal est étudiant, très équilibré, il se rappelle de ces faits d'une façon très nette, cela l'avait «frappé». Après cela il sortait souvent avec une caméra, mais il n'a plus jamais rien vu.

Les autres témoins sont : M. Robert BARBARESCO actuellement entrepreneur. M. José PARRA gardien de prison à la prison de Muret.

Celui-ci a quitté Saubens fin 1967. Tous deux ont confirmé les dire de P. Calas mais n'ont pas regardé le phénomène aussi longtemps.

Alors que M. CALAS avait vu le disque plus large que la maison qui faisait 15 mètres de façade, et à 20 mètres au dessus de la maison, les deux autres témoins l'ont vu de taille moindre (4 à 5 mètres de diamètre) et plus haut au dessus de la maison.

comme une irradiation pendant deux ou trois mois et pour conduire la nuit, c'était difficile. Je n'avais pas le sens des distances quand je doublais quelqu'un je me rabattais contre. Et après, c'est reparti. On dirait que ça m'a laissé quelque chose sur les yeux. Depuis les yeux ça ne va pas très bien. Mais comme j'ai un peu de cataracte, c'est peut-être cela. Ça ne m'a pas éblouie mais on ne sait jamais. Dans les bras j'ai senti comme des picotements et en même temps, se sont produits des ratés dans le moteur. Il a fait deux secousses mais ce fut très rapide. Juste au moment du virage. Je roulais alors à environ 60 km/heure. Ce phénomène m'a suivie tout le temps et je ne pouvais rien faire. J'étais comme téléguidée. Je ne savais pas ce que je faisais. Ou c'est la peur, ou c'était le reste, je ne sais pas. J'ai voulu faire demi-tour deux fois et je n'ai pas pu. Ce qui m'ennuie c'est que ce soir là je n'ai pas rencontré de voiture, ni sur la petite route ni sur la nationale. Des amis m'ont dit : tu as dû prendre cela pour la LUNE ! Mais non ! d'abord la Lune ne disparaît pas comme cela rapidement. Les picotements que j'ai ressentis sont partis du haut des bras vers les doigts. A partir du moment où j'ai été dans le sillage, j'ai eu l'impression très nette de ne plus pouvoir faire de mouvements libres. La preuve c'est que je n'ai pas pu retourner malgré mon désir. Si j'avais pu, je serais revenue là d'où je venais. C'était comme un téléguidage. Ce qui est invraisemblable c'est cette disparition soudaine. Mais alors à cette vitesse c'est incroyable. C'est parti comme une flèche, plus vite que l'éclair, en montant. Je ne suis pas particulièrement peureuse mais j'avoue avoir eu peur de ce phénomène.

NOTA : Nous nous sommes rendus sur les lieux et avons parcouru le même chemin. Nous remarquons qu'une ligne haute tension longe cette route départementale jusqu'au croisement avec la route nationale. Elle longe cette départementale sur la gauche jusqu'au virage où le témoin a ressenti les picotements et les ratées du moteur. Après ce virage, la ligne longe la route sur la droite. Le fait de la distribution d'électricité veut que ce soit juste dans ce virage que se fasse la répartition en trois directions. Ce qui fait que dans ce virage les lignes forment un triangle.

hauteur angulaire, à une altitude de 4 ou 500 mètres à cause de sa clarté, un nuage orange de forme très allongée ovale immobile.

Elle n'a remarqué aucun halo ni structure, ni de projection de lumières. La taille estimée est assez considérable 30 à 40 mètres de longueur environ. Ne voyant pas bouger ce drôle de nuage elle continue à ramasser du bois et de temps en temps elle lève la tête et ce nuage est toujours là. Elle a envie d'aller chercher son mari qui est un passionné et un connaisseur en matière d'aviation (il a construit jadis un pou du ciel) et de peur qu'il n'y ait plus rien au retour elle n'y alla pas.

Donc, elle continue sa surveillance, elle voit les nombreux élèves du lycée qui passent sur le pont, il est alors 17 h 05.

Personne ne semble voir ce qu'elle voit, elle s'en étonne mais elle est trop loin pour appeler ces enfants. A 17 h 15 elle regarde encore et alors elle voit ce nuage démarrer brusquement sans bruit et disparaître à ses yeux en prenant la direction du Nord.

Il n'y avait pas de vent et le soleil était bas sur l'horizon. Ce nuage bizarre stationnait à peu près à la verticale de la fontaine «Fontaine des trois Tuvaux», fontaine qui se déverse dans la Garonne, elle jaillit à 5 mètres au dessus du niveau de la rivière. Cette fontaine est très ancienne car elle est frappée de fleurs de lys sculptées au dessus des tuyaux. Pendant les 48 heures qui ont suivi, Mme Mallié a eu mal aux yeux et supportait difficilement la lumière mais elle a un œil en mauvais état permanent. Cette personne a parlé de son observation autour d'elle et en particulier à M. CYRUS qui m'en a informé. Cette personne vu sa modestie n'a pu inventer son observation, elle est manifestement sincère, on peut simplement s'étonner que personne dans la ville ne se soit manifesté au sujet de cette observation malgré notre appel à témoins.

Ou il y a eu confusion avec un nuage éclairé par le soleil couchant. Mais sa forme était cependant bizarre ?

## Dans la Haute Garonne

ENQUETEUR : Denise LACANAL

LIEU : Saint Marcel Paulel. Michelin 82. Pli 8. Départementale 57, Ht Garonne.

DATE : Mardi 24 Janvier 1978

HEURE : 19 h ou 19 h 05

TEMOIN : Michel ROUDIERE

AGE : 20 ans

PROFESSION : Etudiant

METEO : Pas de vent. Plafond de nuages haut.

## Comportement curieux et surprenant d'une "chose" qui ressemble à un nuage

Enquêteur : Roger GAYRAL

LIEU : MURET (31)

DATE : Lundi 12 Décembre 1977

TEMOIN : Madame MALLIE

AGE : 68 ans.

## LES FAITS

Lundi 12 Décembre 1977, Madame MALLIE, 68 ans, sans profession, ramassait du bois mort sur la rive gauche de la Garonne en aval du pont situé à l'est de la ville. Il était 16 h. et en levant la tête elle aperçut à 800 mètres d'elle en amont du pont, à 450°

## RECIT DU TEMOIN

Je rentrais au domicile de mes parents, il était 19 h j'étais au volant de ma voiture quand arrivant à environ 1 km de St Marcel, je vis à ma droite, au-dessus d'un champ à 30 mètres environ de moi et à 40 ou 50 mètres de hauteur, une forme noire. Stupéfait, je me rangeais sur le bord de la petite route étroite et regardais mieux. La «chose» était ronde ou ovale, je ne sais pas car les bords n'étaient pas très nets. A chaque extrémité, un à gauche, un à droite, il y avait deux feux de couleurs indéfinissables : tout à la fois blanc jaune rose. Au milieu de la chose, mais vers le bas, un autre feu, celui là d'un rouge très foncé, clignotait. Pris de peur devant cette chose je remontais en voiture et partais aussi vite que possible chez moi. Arrivé à la maison je montais au 1er étage pour observer en sécurité, mais il n'y avait plus rien. Je fus si effrayé que, lisant sur la DEPECHE DU MIDI votre appel à témoins, je vous ai téléphoné tout de suite pour vous faire part de mon aventure. Cela m'a fait du bien de pouvoir vous parler. Je ne désirais pas aller le dire aux gendarmes car, vous savez ce que c'est dans les petits villages, ils auraient dit en ce moquant de moi : Tiens ! le petit Roudière hier soir il devait être un peu gai, il a vu un OVNI !

### QUESTION DE L'ENQUETEUR :

Avez-vous vu l'objet en marche ?

### Réponse du témoin :

Non. Il était au dessus du champ lorsque je l'ai aperçu, puis après être descendu de voiture pour mieux voir, je suis reparti car j'avais trop peur.

Q – Combien de temps a duré l'observation ?

R – Une bonne minute . . . au moins. . . Je dirais même plutôt 2 minutes. Oui plutôt 2 minutes.

Q – Avez-vous entendu quelque chose ?

R – Rien. Le coin est retiré vous l'avez vu en venant et nous irons ensemble en partant puisque cela vous intéresse. Si la chose avait fait le moindre bruit, je l'aurais entendu.

Q – Les trois feux éclairaient-ils l'objet ?

R – Les deux blanc-jaune-rose étaient stables.

Q – Et le rouge ?

R – Le rouge ? oui il était drôle, il clignotait assez rapidement et pendant le moment où il était éclairé il émettait un rayon . . . comme un rayon.

Q – Un rayon ? ce rayon éclairait-il une partie de l'objet ?

R – Non.

Q – Ce rayon éclairait-il une partie du paysage ?

R – Non. Il émettait un rayon qui partait du feu rouge et s'arrêtait tout net, tout d'un coup, pas petit à

petit, il s'arrêtait tout net à moitié chemin entre l'objet et le sol.

Q – De quelle couleur était le rayon, pas le feu, le rayon ?

R – Comme le feu, rouge foncé enfin il me semble. Là je ne suis pas très sûr.

Q – Cela ne fait rien. Comment pouvez-vous me décrire ce rayon ?

R – Il était rouge comme le feu, oui je me souviens maintenant et chaque fois qu'il s'allumait, puisqu'il clignotait rapidement, un rayon en partait et s'arrêtait tout net à moitié chemin entre l'objet et le sol du champ, mais il n'éclairait rien. Il s'arrêtait net comme tranché.

Q – Qu'avez-vous ressenti ?

R – De la peur, beaucoup de peur.

Q – N'avez-vous pas eu d'autres sensations ?

R – Non, je suis reparti et arrivé chez moi, je suis monté au 1er étage pour voir en toute sécurité, mais il n'y avait plus rien. Je n'ai rien dit dans le pays par peur des moqueries.

Q – N'avez-vous pas senti de la curiosité près de l'objet ?

R – Non ! rien, je vous l'ai dit, rien que de la peur.

Q – Quelle grandeur avait l'objet ?

R – Il avait au moins 9 à 10 mètres, (le témoin compare avec les mesures de la pièce où nous nous trouvons et celle d'une autre en enfilade).

Q – Quelle sorte de peur avez-vous eu ? Peur d'être attaqué ? ou peur que l'engin ne tombe ou vous blesse ?

R – J'ai eu très peur comme jamais !

Note de l'enquêteur (Je voulais savoir s'il allait me dire comme disent parfois certains témoins : peur de l'inconnu. Mais il ne l'a jamais dit, et bien sûr il m'était impossible de le demander nettement sans risquer de l'influencer. Il en a été de même pour la notion de chaleur que le témoin aurait pu sentir).

Q – Les feux «blanc-jaune» éclairaient-ils ?

R – Non. mais ils restaient allumés sans rien éclairer.

Q – A aucun moment vous n'avez pu vous prononcer pour la forme ronde ou ovale ?

R – Non, cela pouvait être un ovale presque rond ou un rond presque ovale, je ne sais pas car dans le noir ce n'était pas aussi net. Si je n'avais pas eu si peur, j'aurais sûrement mieux regardé . . .

**Q** — Avant de voir l'objet, n'avez-vous pas constaté que quelque chose n'allait pas dans votre moteur ou dans le circuit électrique de votre voiture ?

**R** — Non, elle marchait bien, et marche toujours bien.

**Q** — Aviez-vous une montre ? si oui, a-t-elle marché pareil après et avant ?

**R** — Oui j'ai une montre, je pense que je devais l'avoir, mais je n'ai rien constaté.

**Q** — Avez-vous bien dormi ?

**R** — Oui.

Il faut noter que Patrick Roudière a été pris au sérieux par ses parents. Son père est arrivé au cours de l'enquête (avec sa mère) et a parlé avec l'enquêteur et ne laisse pas d'être très réservé, c'est le moins que l'on puisse dire, au sujet des OVNI. Cependant, chose curieuse, il ne met pas en doute la parole de son fils.

Le témoin lui même semblait être assez distant face au phénomène OVNI avant son observation. Mais il a été assez troublé pour avoir besoin, dès le lendemain de son observation de venir parler au téléphone avec moi pour « se rassurer ». Notre appel à témoins est tombé à pic. Et ce n'est pas le seul cas.

## ● **A Toulouse (Hte Garonne)**

JUIN ou JUILLET 1974

TOULOUSE (31)  
HEURE : 02 h

TEMOIN :

Patrick SCOMA, étudiant, 19 ans (au moment des faits).

LIEU :

Plein centre de Toulouse. Quartier de la Colonne.

METEO :

Ciel clair, étoilé.

LES FAITS :

Patrick SCOMA revenait de faire du judo. Il s'était attardé à parler avec ses amis et son professeur. Un de ses amis l'a ramené en voiture à son domicile.

### RECIT :

« Je suis descendu de la voiture de mon ami, il devait être à 5 mn près, 02 h du matin. Je suis arrivé dans le jardin, j'avais un besoin urgent, pour éviter de faire du bruit avec la porte des WC, j'allais près du garage, tournant le dos à la maison. Ce faisant, je levais machinalement la tête. C'était incroyable ! presque au-dessus de moi, juste au-dessus des arbres qui sont de l'autre côté de la rue, une énorme forme noire se détachait sur le ciel plus clair. On aurait dit un énorme morceau de velours noir. Elle était ronde comme une assiette et semblait être seulement à 5 ou 6 mètres de la cime des arbres. Au-dessus d'elle, sur ma droite (à gauche de l'objet) une deuxième « assiette » toute petite, d'une magnifique couleur verte phosphorescente semblait s'agiter dans tous les sens comme si elle sautillait . . . Pris de panique, je tentais de fuir, mais je fus incapable de faire le moindre mouvement. J'arrivais seulement à tourner la tête pour regarder la porte du garage que je désirais atteindre et tout à coup, je fus illuminé par un rayon, comme un rayon de soleil, je bondis chercher du secours près de mes parents.

M. SCOMA père, présent lors de l'enquête, dit : « J'avais pris mon fils au sérieux et voilà pourquoi : ma femme et moi étions couchés quand tout à coup nous fûmes réveillés par Patrick qui entrait dans la chambre comme un fou, en criant . Sur le moment, je ne compris pas ce qu'il voulait dire mais le voyant les yeux hors de la tête, fou de terreur, je le suivis, il me criait : Viens voir, suis moi . . . jamais vous ne voudrez me croire ! viens voir, suis moi . . . jamais vous ne voudrez me croire ! viens et tout cela au milieu d'autres phrases. Je le suivis dans le jardin, regardais partout, rien !

Alors dès qu'il put parler posément il me raconta ce qu'il avait vu. J'affirme que je n'ai jamais vu mon fils dans un état pareil. Et le père ajouta, il me faut vous raconter autre chose : « Nous avons constaté, mon fils, ma femme et moi que trois jours après, malgré la chaleur, l'urine était toujours présente, intacte près du garage ». Nous sommes descendus dans le jardin sur les lieux pour déterminer l'emplacement des « objets ». Le plus gros a été évalué à 25 m de diamètre car il couvrait la longueur, de l'autre côté de la rue, de la maison à gauche de celle du témoin qui fait 9 m de façade, celle du témoin qui fait 8 m et la maison de droite à côté de celle du témoin, qui fait 7 m (mesure prise depuis le trottoir).

Le plus grand était sombre. L'autre petit, vert, avait dit le témoin, environ 1 m de diamètre.

Le témoin est indéniablement de bonne foi, trois ans 1/2 après il est empreint d'émotion. Il est convaincu maintenant de l'existence des OVNI, ainsi que son père qui dit qu'il ne doit jamais oublier qu'il a vu « quelque chose d'unique, de formidable ! »

Enquête Denise LACANAL  
Gpt LDLN de la Hte Garonne

## ● **A La Réole (Gironde)**

Observation du 14 Octobre 1977

Heure : exactement 19 h 30

Nombre de témoins : (2) et certainement d'autres, mais qui ne se sont pas fait connaître . . .

Description de l'évènement :

Venant de chez un ami, vendredi soir 14 Octobre 1977, vers 19 h 30, Monsieur Gérard Fournier, et son frère Daniel, rentraient chez eux rue de Gironde, à La Réole, lorsqu'ils aperçurent au-dessus de la Tour de Gauban une énorme boule rouge, lumineuse, et des boules plus petites, rouges et vertes.

L'objet principal, qui semblait éclairer les arbres et la tour, paraissait être stabilisé tout près de la cime des arbres. Il n'émettait aucun son.

Monsieur Gérard FOURNIER stoppa sa voiture pour mieux voir l'OVNI. Pendant l'observation, lui et son frère ressentirent une démangeaison passagère !

Quelques instants plus tard, l'objet lumineux d'un mètre cinquante de diamètre environ, produisant des scintillements tantôt rouges, tantôt verts, provenant de son pourtour, disparut comme un éclair.

Aucun bruit. La voiture du témoin n'a subit aucune modification de fonctionnement. Le témoin de sa propre initiative, a ralenti le moteur de sa voiture pour se mettre en observateur.

L'objet paraissait avoir un mètre cinquante de diamètre, peut-être davantage, dessous un halo rouge et vert, d'une dominante rouge (d'un rouge calme et doux, agréable à regarder).

Aucune douleur oculaire, mais une démangeaison un peu désagréable.

Ce qui a le plus frappé les témoins, c'est la stabilité de l'objet au-dessus de la cime des arbres, puis la façon quasi-instantanée de la disparition de l'O.V.N.I.

La profession procure aux témoins une certaine habitude des couleurs et des rapports de formes. Bien que surpris par l'étrangeté du phénomène, ils sont persuadés de sa matérialité. Ils ne tirent aucune conclusion de leur expérience. Ils ne font aucune hypothèse, ils racontent en s'efforçant de préciser leurs souvenirs. Il y a tout lieu de croire et tenir leur observation pour très probable.

L. LACOSTE

►► N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR ◄◄  
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-  
SANCE. MERCI ! ◄◄ ◄◄ ◄◄ ◄◄ ◄◄ ◄◄ ◄◄

## ● **Observation, près du sol, à Pessac (Gironde)**

enquête de

MM T. MATHIEU et B. POEYDABAN

TEMOINS : Eric R. 18 ans 1/2, Didier X. 18 ans tous deux étudiants.

LIEUX : « La Clairière aux Pins » commune de PESSAC

LES FAITS : Eric passe la soirée chez son ami Didier, ils sont tous deux au premier étage de la maison, tournant le dos à la fenêtre ouverte. Eric se retourne et voit un objet de forme ovoïde qui se tient silencieusement au dessus de la « Clairière aux Pins ».

(Il est de couleur jaune-blanc (108 du Pentone) et les témoins discernent sur sa ligne médiane trois « taches » plus sombres. La hauteur de l'objet est sensiblement égale à la moitié de sa longueur. Didier observe les mêmes détails et ils appellent les parents de ce dernier qui regardent la T.V. à l'étage inférieur.

Ils entendent arriver un avion, de déplaçant parallèlement à l'avenue du Bourgaihl et perpendiculairement à leur champ de vue, qui se dirige dans la direction de l'OVNI. Celui-ci descend derrière les arbres où il reste environ une minute dissimulé à la vue des témoins. Après le passage de l'avion, l'objet s'élève au dessus des arbres, y stationne un instant, puis disparaît progressivement vers l'horizon.

L'observation a duré environ quatre minutes. Le lendemain Eric apprend que l'objet aurait été vu par plusieurs autres personnes qui ne veulent pas en parler.

COMPLEMENTS :

La nuit était claire, le ciel ne comportait aucun nuage, les étoiles étaient distinctes.

L'OVNI n'avait pas de halo et ses contours étaient très nets, il n'avait aucun mouvement de rotation et était absolument silencieux.

Une ligne H.T. passe à proximité du lieu de l'observation.

Le témoin s'intéresse au phénomène OVNI et reste prudent quant au choix de ses mots. D'autre part il précise qu'il ne sait pas s'il y a corrélation entre la disparition de l'objet derrière les arbres et le passage de l'avion (l'aéroport de MERIGNAC est proche de PESSAC).

### ANNONCE

VENDS TELESCOPE de luxe, monture équatoriale, grossissements 45 et 150 fois, ainsi que 225 et 450 fois avec Barlow; acheté il y a un mois 1600 F. revenu du 900 F.. Ecrire à Mr Dominique LECAT 10, rue Calmette - 62490 VITRY EN ARTOIS.

# Dans le ➡ centre ← dans

## • A La Courtine

LIEU : La Courtine de Turcq (23), au dessus du garage du Camp Militaire.

DATE : 23 Décembre 1976

HEURE : Vers 02 heures 20

DUREE DE L'OBSERVATION : 30 secondes environ.

TEMOIN : Il y en a un : militaire appelé, dont l'âge est de 20 ans (à la date de l'apparition) : M.F.

PROVENANCE DU FAIT : Suite à un procès verbal de la brigade de Gendarmerie de La Courtine, ce fait est parvenu à ma connaissance.

LES FAITS : M.F. était de garde, de 1 heure à 3 heures, le 23.12.1976, au garage de la 35me Compagnie de Camp à la Courtine (23).

Vers 2 heures 20, son attention a été attirée par un objet volant, qu'il a aperçu dans le ciel.

Cet objet était de forme ronde, d'un diamètre d'environ 3 à 4 mètres. Cet engin était éclairé par plusieurs sources lumineuses vives et rouges. A remarquer que cet appareil n'émettait aucun rayon lumineux.

Sa trajectoire était rectiligne, sur un plan horizontal, dans une direction N.E - S.O.

Le témoin a remarqué qu'un feu rouge tournait à son sommet. Il a d'ailleurs comparé ce feu, à celui se trouvant sur les véhicules « Estafette » de la gendarmerie.

L'engin se déplaçait lentement. D'après le témoin, sa vitesse était inférieure à celle d'un véhicule automobile circulant à allure normale.

L'appareil émettait un sifflement continu à intensité moyenne. C'est d'ailleurs ce bruit qui a attiré l'attention du témoin. L'objet a ensuite disparu derrière un bâtiment administratif du camp et le témoin ne l'a plus aperçu.

Aucune forme humaine ou autre n'a été vue à l'intérieur de l'engin - Aucun « projecteur » ne s'est allumé à bord.

Comme je l'ai dit précédemment, cette observation a fait l'objet d'un compte rendu rédigé par le Caporal de relève au cours de la nuit du 22 au 23. 12.1976. De plus un procès verbal de renseignements a été rédigé par la gendarmerie à l'intention des Autorités Civiles et Militaires.

A noter que deux autres militaires, qui étaient de permanence dans différents services du camp, ont écouté sur Radio Monté Carlo, le 23 vers 09 heures, qu'il avait été vu un OVNI dans la région de Clermont-Ferrand (63) et que ce dernier se dirigeait vers l'Ouest.

A. BLANCHARD

## • A Chatelus

par le Groupe 03100 (Allier)

REFERENCES : 1 000 000 DOC. CATINAT

DATE : . /09/1974

HEURE : 18 heures

LIEU : N 694 quelques Km avant Montluçon-Désertines.

TEMOIN : Mme Lostre Jacqueline

LES FAITS :

En fin d'après midi, le témoin qui rentrait de Vichy circulait en voiture sur la N 694. Quelques Km avant l'agglomération Montluçon-Désertines, et juste comme elle venait de dépasser le bois de La Garenne, Mme Lostre remarqua dans le ciel en face d'elle, à peut-être 500 m (d'après son évaluation mais en fait à 1 200 m d'après la carte) une forme orange phosphorescente, assez basse sur l'horizon, qu'elle prit d'abord pour un dispositif publicitaire tiré par un avion.

Comme elle se rapprochait assez rapidement, elle roulait à 100 km/h, elle découvrit alors la chose dans son ensemble. Il s'agissait d'une coupole hémisphérique régulière, face plate tournée vers le sol et d'une couleur orange phosphorescente uniforme sans aucune structure secondaire (hublots, lampes, tigelles...) apparente. Malgré les virages de la route, l'objet semblait se maintenir exactement dans l'axe de la voiture du témoin.

En arrivant aux abords de la côte du Peu qui permet de descendre dans la vallée du Cher, le témoin qui ayant machinalement ralenti ne roulait plus qu'à 20 km/h put constater l'ENORMITE du phénomène. En effet, à cet endroit, la route est bordée de chaque côté par des bosquets. Or, le sommet des arbres cachait les bords latéraux de l'objet qui se tenait exactement à l'aplomb de la chaussée et était donc d'un diamètre très largement supérieur à la largeur de la route. Il se tenait parfaitement immobile, mais le témoin ne put évaluer à quelle altitude. Comme la voiture allait s'engager EN DESSOUS, le phénomène disparut d'un coup, à une vitesse foudroyante en di-

rection du Sud Est en laissant derrière lui une trainée lumineuse.

Durant la phase de plus grande proximité et au moment du départ de l'objet, aucun bruit « anormal » ne fut perçu par le témoin dont la voiture ne subit aucun effet secondaire.

En arrivant presque sous l'objet, Mme Lostre put aussi remarquer au bord de la route la présence de plusieurs personnes (automobilistes arrêtés et descendus de leurs véhicules) qui se montraient le spectacle du doigt. Malheureusement, ces témoins ne se firent pas connaître.

## • Près de

### St Bonnet de Tronçais (Allier)

enquête du groupe 03100

REFERENCES : 1 000 000 070676

DATE : 25 Décembre 1973

HEURE : 21 h environ

LIEU : Les Riveaux (Commune de St Bonnet de Tronçais)

TEMOIN : Mme Jendreaux exploitante agricole  
Les Riveaux, anonymat non exprimé.

LES FAITS :

Vers 21 h, Mme Jendreaux sortit de sa ferme pour vérifier si ses chiens étaient bien attachés pour la nuit. Machinalement, elle promena un regard panoramique de gauche à droite sur le ciel bas et particulièrement couvert, mais vide de tout élément insolite. Lorsqu'elle regarda à nouveau en face d'elle, en direction de la forêt de Tronçais (à l'est), le phénomène était là, comme s'il venait juste de s'allumer.

Il s'agissait d'abord d'une sorte de dôme (ou cloche, ou poire à la base coupée) lumineux immobile au dessus d'un pré à une centaine de mètres d'elle. L'objet stationnait juste au dessus du sol puisque la silhouette de la cime des arbres de la forêt proche se découpait sur la nuit derrière l'objet et AU DESSUS de lui, mais il ne donnait pas l'impression d'être posé. Il avait les contours nets et était de couleur jaune laiteux, à peu près comme la lune. Mme Jendreaux eut l'impression qu'il s'agissait d'une matière transparente ou translucide car il lui sembla distinguer à l'intérieur du dome et disposé verticalement selon son axe, comme une sorte de « tuyau de poele » sombre. De part et d'autre de ce tuyau, le dôme était entaché de deux zones sombres vaguement circulaires. La taille de l'objet fut comparée à celle d'un petit tracteur, c'est à dire qu'il est possible de lui attribuer deux à trois mètres de diamètre.

Mais ce dôme n'était pas le seul phénomène présent. Au dessus de lui et légèrement décalés à droite

se trouvaient deux « tubes au néon jaunes » placés l'un au dessus de l'autre (le supérieur peut être un peu plus long que l'inférieur) parfaitement horizontaux et immobiles. Ils apparaissaient nettement au dessus de la ligne des arbres, mais ils n'étaient pas très haut car Mme Jeandreaux pouvait observer les trois objets (dôme et tubes) d'un seul regard sans avoir à lever la tête. La longueur apparente du dôme, toutefois Mme Jendreaux eut nettement l'impression que ces deux « tubes » étaient beaucoup plus gros que le dôme et que leur faible taille apparente était due à un plus grand éloignement, mais tout cela est bien difficile à préciser en l'absence de tout point de repère.

L'ensemble était parfaitement immobile et silencieux et il fascina Mme Jendreaux qui le contempla plusieurs minutes sans bouger et sans penser à appeler son mari à quelques mètres d'elle dans la maison alors qu'elle se trouvait sur le pas de la porte. Puis brusquement, elle se sentit attirée/aspirée en direction du phénomène. Elle eut la nette impression qu'elle s'élevait, QUE SES PIEDS QUITTAIENT LE SOL . . . alors, elle se cramponna à la poignée de sa porte. Au même instant, sa chienne qui jusque là n'avait pas réagi, fut prise de panique et fila entre les jambes de sa maîtresse pour se réfugier dans la maison. Au contact du passage de l'animal, Mme Jeandreaux baissa les yeux et quand elle les releva. . . il n'y avait plus rien. Le ciel était vide. Le phénomène avait disparu comme s'il s'était éteint.

Aucune trace suspecte ne fut constatée par la suite. Le témoin n'eut à souffrir d'aucun trouble physiologique consécutif à son observation.

## COMMENTAIRES.

Cette affaire serait tout à fait banale si elle ne présentait pas un élément particulièrement insolite, à savoir le phénomène de « lévitation » RESSENTI par le témoin. Y eut-il réellement lévitation ? Ce serait exceptionnel mais non unique dans les annales du phénomène OVNI. Rappelons pour mémoire l'incident survenu le 17/10/1954 à Cier de Rivière (Haute Garonne) au cours duquel le jeune Guy Puyfourcat qui menait une jument par la bride eut la stupeur de voir son animal décoller du sol et l'éviter jusqu'à trois mètres de hauteur alors qu'un OVNI décollait à quelques mètres de là. (LDLN no 109 p. 17) et plus spectaculaire encore l'affaire rapportée par O. Binder dans « Saga Magazine ». Le 1/01/1960 à La Victoria au Venezuela, un automobiliste qui suivait un camion sur l'auto-route des Andes vit un disque bleu plonger vers le lourd véhicule et remonter. Le camion fut alors soulevé à près d'un mètre au dessus de la route et il alla se retourner sur un banc de sable bordant la chaussée. Mme Jendreaux fut-elle, elle aussi victime d'une lévitation ou eut-elle simplement l'impression que cela se passait. . . Nous ne le saurons jamais, mais il est bien certain que lors de notre enquête elle revécut intensément ce moment angoissant. Elle n'eut pas vraiment peur car elle fut trop surprise et n'eut pas le temps de paniquer étant donnée la brièveté de la manifestation, mais elle se demanda bien ce qui lui

(Suite bas de la p. 26)

# "COUP DE FOUDRE" POUR UN OVNI

Classement provisoire de l'observation avant enquête  
Lumière nocturne à proximité des témoins.

Date  
le 15 Novembre 1977 à 0 h 15 mn

Lieu  
LIZY, commune de PIGNY, à 10 km au nord de Bourges, sur la D11 menant à Henrichemont. Cette route est bordée d'une ligne électrique Moyenne Tension (3 fils en triangle).

Témoins  
Mme B. domiciliée à MENETOU - SALON (Cher)  
Mlle B. 18 ans, fille du précédent témoin  
Mme RAFFETIN Edith 25 ans. Ce témoin travaille à Bourges et habite à 3 km de Menetou - Salon.

Circonstances de l'observation  
Les 3 témoins revenaient d'une séance de cinéma à Bourges à bord du véhicule de Mme Raffetin.

Ils se dirigeaient vers Menetou-Salon, lieu de résidence de Mme et Mlle B.

## Conditions météorologiques

- ciel couvert
- tempête de vent ; le point culminant de la tempête se situe, 30 mn après l'observation (90 km/h)
- direction du vent SO - NE
- humidité relative 75 %
- pression atmosphérique 983 millibars
- 7 millimètres d'eau dans la journée
- présence possible d'un cumulo - nimbus sur la zone d'observation.

## Enquête

Nous nous sommes rendus chez les témoins les 30 Novembre, 3 Décembre et 19 Décembre 1977.

Le renseignement nous est parvenu par l'intermédiaire d'un de nos informateur.

## (Suite de la p. 25) ST BONNET DE TRONÇAIS

arrivait. Sa sincérité en tout état de cause ne fait aucun doute, même si le phénomène était purement imaginaire.

L'enquête sur cette affaire ne put être complète car lorsque nous rencontrâmes Mme Jendreaux deux ans et demi après l'affaire, elle avait déménagé et il ne nous fut pas possible de nous rendre avec elle sur les lieux pour reconstituer les faits.

Enquête de MM. LENOIR,  
LACUBE,  
ROY,  
BOURRON, délégué régional  
Groupe de Bourges (18000)

## Les témoignages (résumé)

Mme B.

« A la hauteur d'une maison de style, il y eut tout à coup, sur notre gauche, comme un coup de flash. J'ai dit aux filles : nous v'là prises au radar, arrêtez-vous.

La boule, lumineuse comme 100 ou 200 fois la lune, éclairait l'intérieur de la voiture, et on aurait pu y voir les poussières. C'était d'un bleu lunaire, la route aussi était bien éclairée. Le temps pour la voiture de s'arrêter, et tout était presque éteint. Après, figurez-vous, en rentrant ici, on n'osait plus se retourner, tellement on avait eu peur. »

Mlle B.

Mlle B. parle elle aussi « d'une boule lumineuse bleue, sur la gauche, partie du haut du poteau, juste devant nous, pour tout éclairer, la route et l'intérieur du véhicule. En freinant, nous sommes passées devant ce qui restait de la lueur, pour finalement stopper un peu plus loin, la lumière était toujours derrière. Nous sommes reparties, lueur éteinte, jusqu'à Menetou, sans nous retourner, des fois « qu'ils seraient revenus ». Mlle B. a été sujette à une crise de nerfs et de larmes, dans la voiture, entre le lieu d'observation et son lieu de résidence.

Mme RAFFETIN

Conductrice, nous confirme : « l'éclair ou la boule lumineuse, d'un drôle de bleu, a brusquement jailli, juste devant nous, à gauche et en haut du poteau électrique. Pensant au flash d'un radar de gendarmerie j'ai freiné au moment même où tout était éclairé (la route et l'intérieur de la voiture). Il n'y avait plus rien lorsque nous nous sommes retournées. »

## Les effets immédiats

Après avoir raccompagné chez elles Mme et Mlle B. la conductrice n'a pu rentrer à son domicile. Elle habite à 3 km du bourg et elle devait reprendre la route de Bourges, celle là même de l'observation. Elle a dormi chez les 2 autres témoins.

— Au cours de cette nuit du 15 novembre, Mr B., boulanger, a entendu sa fille crier dans son sommeil, « c'est à cause de ce que je viens de voir » répondit-elle à son père qui la questionnait.

— Aucune réaction de ce genre n'est constatée chez Mme B. mais c'est elle qui, le lendemain matin, déclare à qui veut l'entendre « j'ai vu une soucoupe volante ».

— Aucun effet physique n'est constaté pendant et après l'observation.

## Commentaires

Mme Raffetin est la seule à ne pas prétendre avoir vu un phénomène OVNI. Son interprétation reste celle d'une boule ou d'un éclair. Elle ne recherche aucune explication. C'est une personne très équilibrée. Sa décision de rester chez les témoins le soir de l'observation semble avoir pour cause la crise de larmes de Mlle B. plus que l'observation elle-même. (Elle le dira vers la fin de notre entretien).

Elle est d'autre part la seule à n'avoir pas discuté son observation avant notre entrevue.

— Ce n'est pas le cas pour les 2 autres témoins. En effet, des 3 personnes de la famille B. c'est le mari, qui n'est pas témoin, qui revit le plus intensément les événements du 15 novembre. Mme B. ne pensera aux « S.V. » que le lendemain matin.

— Mlle B. nous refuse un premier entretien car « ils risquent de revenir, ils risquent de venir me chercher ». Son témoignage, recueilli peu de temps après ce refus, est décousu, tiré mot à mot, livré apparemment à contre cœur. Elle se montre nerveuse instable, en pleine crise d'adolescence. C'est elle qui déclenchera en réalité le processus OVNI.

Un fait reste cependant certain : il s'est passé quelque chose ce 15 Novembre 1977 à 0 h 15 mn.

## Recherches

L'analyse des témoignages montre :

— que la réaction première des 3 témoins est la croyance à la présence d'un radar de gendarmerie.

— l'association d'idée :  
boule lumineuse - flash radar n'est pas cohérente.

— l'association d'idée :  
éclair - flash radar est cohérente.

Nos recherches ont consisté à retrouver l'origine de cet éclair ; E.D.F. nous communique :

- 1 — aucun dépannage sur la ligne Moyenne Tension.
- 2 — la ligne est protégée par des éclateurs
- 3 — elle résiste à des vents de 200 km/h
- 4 — aucune anomalie signalée au service central.

Parmi les différentes hypothèses envisagées, avec l'aide de spécialistes, une seule reste compatible à la fois avec l'observation des témoins et avec les conditions de cette observation.

Mais, laissons parler les spécialistes.

« La plupart de nos nuages orageux sont à la base saturés de charges négatives. Rappelons que ce nuage est le plus souvent un cumulo - nimbus, formation gigantesque dont la base, qui peut s'étaler sur plusieurs Km2, traîne à 2 ou 3 km du sol tandis que le

sommet grimpe en étages colonneux jusqu'à 15 km d'altitude. Cette partie haute, constituée de cristaux de glace minuscules, est chargée positivement tandis que la partie basse, saturée de gouttelettes d'eau, est chargée négativement. Mais il arrive souvent qu'une petite île de charges positives soit enchaînée dans la masse négative. Le nuage constitue un dipôle électrique à l'image de l'aimant, dipôle magnétique avec un (+) à un bout et un (-) à l'autre. Et, tout comme un aimant engendre autour de lui un champ magnétique, le nuage dipolaire engendre un champ électrique. »

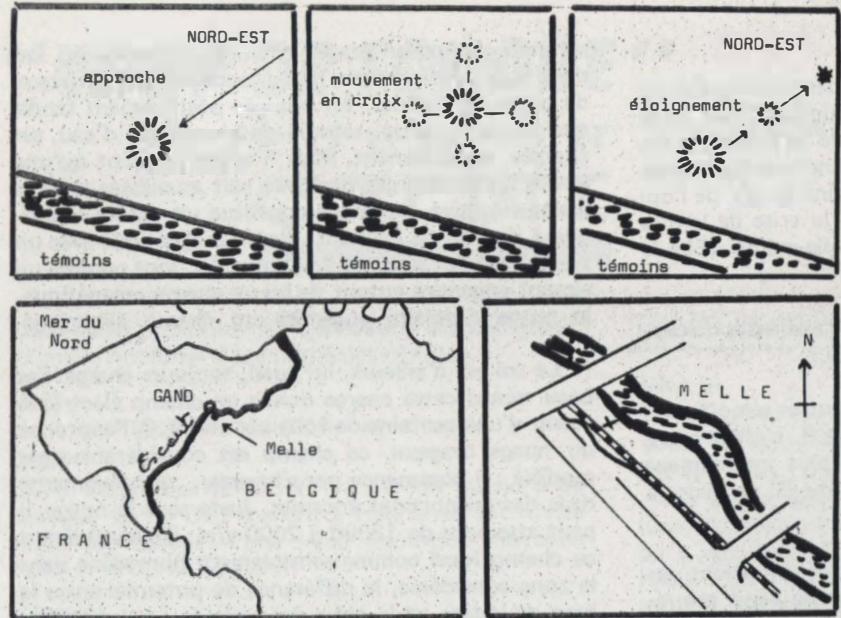
Le sol est d'ailleurs, lui aussi, toujours chargé. Par beau temps cette charge donne un champ électrique voisin d'une centaine de volts par mètre. A l'approche du nuage orageux, ce champ est considérablement modifié : il commence par s'inverser, puis augmente dans des proportions énormes. Juste sous le nuage, il peut atteindre de 12000 à 2000 v/m. En considérant ce champ local comme sensiblement homogène dans la zone considérée, la différence de potentiel entre la base du nuage et le sol a été estimée par les spécialistes à plusieurs dizaines de millions de volts. On comprend mieux alors pourquoi on se sent électrisé à l'approche de l'orage. Ces valeurs sont valables pour un sol plat. Mais la moindre aspérité agit comme un concentrateur de champ et augmente donc d'intensité : c'est l'effet de pointe. Sans même aller chercher un objet très pointu, on constate qu'au sommet d'une demi - sphère posée sur le sol, le champ est déjà triple du champ ambiant. Si on étire la sphère vers le haut au point de lui donner la forme d'une aubergine, le champ moyen est multiplié par 300.

Etant donné que l'air commence à être ionisé, c'est à dire porteur de charges électriques, à partir de 3 000 000 de v/m, on voit qu'autour de notre aubergine il suffira d'un champ ambiant de l'ordre de 10 000 v/m pour qu'apparaissent des effluves ; ces effluves ne sont autres que des étincelles un peu floues et très mobiles dues aux déplacements des particules chargées dans l'air ionisé.

Pour peu que l'objet pointu ait la hauteur d'un pylône, les aigrettes lumineuses commencent à s'étaler beaucoup plus loin vers le haut et finissent par prendre la forme de véritables étincelles souvent fort longues. Celles-ci ont tous les caractères d'un précurseur ascendant qui peut alors monter jusqu'au nuage à la vitesse moyenne de 20 km/s.

Remarquons que les conditions météo étaient favorables cette nuit là pour un tel effet. D'autre part, à l'endroit de l'observation, la route est bordée à gauche et à droite par des champs à perte de vue ; pas le moindre arbre, pas la moindre tour. Si l'effet de pointe devait se produire, c'est bien sur un des pylônes de la Moyenne Tension. E.D.F. en reconnaît la possibilité. Un fait nous gêne un peu : pourquoi ce pylône et pas un autre ? (c'est le pylône le plus près de la voiture). Ce pylône est le plus haut de la ligne dans le secteur. Il est situé peu après la sortie d'une côte, courte mais rude.

(Suite bas de la p. 28)



# ETRANGE phénomène céleste A MELLE (BELGIQUE)

« Je ne sais pas si ceci se produisit en 1931 ou en 1932, je porte à croire qu'il s'agissait de l'année 1931. »

Au cours de cette nuit d'été (au moins de Juin ou Juillet), j'étais occupé à pêcher le long de l'Escaut à Melle (près de Gand, province de Flandre orientale) en compagnie de trois autres personnes. Josef Quévrain, Emiel Schollaert ainsi que Jozef de Smet.

Sans aucun doute, les circonstances de cet incident sont remarquables. La nuit était d'un noir d'encre, au-

(Suite de la p. 27)

« Coup de foudre pour un OVNI »

#### Conclusions

Nous pensons avoir montré l'origine du phénomène (effet de pointe) et le processus de développement de cette affaire. (influence de Mlle B. sur les témoins). Un dernier détail : Mlle B. ne voit clair que de l'œil gauche.

#### Alors direz-vous, pourquoi ce dossier ?

1 — cette affaire a pris une grande ampleur dans le petit bourg de Ménetou-Salon. Nous risquons de voir réapparaître cette observation dans les mois ou années à venir, avec les déformations habituelles, et sans moyens de vérification cette fois.

2 — Mme et Mlle B., ainsi que le mari, sont convaincus d'avoir vu un phénomène OVNI. Les conclusions de l'enquête n'y changeront rien. Ce côté social fait, à notre avis, partie intégrante du phénomène OVNI.

#### Remerciements

Nos remerciements vont à E.D.F. pour leur précieuse collaboration, à la Météorologie Nationale pour leurs précieux renseignements.

cune étoile visible, pas de vent et un silence de mort. Il est peut-être bon de mentionner ici, afin de mieux saisir la suite des événements, que jusqu'à ce moment, il était entre 1 h 15 et 1 h 30, nous n'avions rien attrapé comme poisson.

Tout à coup, j'aperçus une sorte de « boule de feu » en direction du nord-est. Elle se dirigeait vers le sol, dans notre direction. Elle prit la dimension de la pleine lune et sa luminosité était si élevée qu'elle illuminait toute la contrée (à noter que jusqu'à ce moment il faisait très sombre).

A titre d'exemple ici, le pont de Melle qui se trouve déjà assez éloigné de l'endroit où nous nous trouvions, était parfaitement visible.

Je discernai nettement le contour de ce phénomène contrairement à une étoile qui irradie sa lumière et dont le bord est alors indiscernable. Cette illumination était vraiment énorme. La flamme issue d'un bâton de chalumeau ne pouvait même pas être comparée à ceci. Il n'était donc pas question de fixer longuement cette lueur.

Par la suite la chose s'immobilisa brutalement peut-être quelques secondes. Je ne peux le préciser, peut-être plus longtemps. Le phénomène fit ensuite un mouvement de recul, dans le sens contraire de son approche et traça alors dans le ciel une croix. L'apparition reprit ensuite sa trajectoire d'approche, à rebours, tout en se maintenant dans une direction rectiligne. Elle s'éloigna dans le ciel, vers le nord-est et ne fut bientôt plus qu'un trait brillant au sein des étoiles qui étaient maintenant visibles.

Et, vous me croirez ou non, mais dès ce moment nous attrapâmes des anguilles en grande quantité». (1)

Enquête du 6 février 1973.

Monsieur Botte, vous n'étiez pas près des témoins au moment des faits. Comment avez-vous pris connaissance de ceci ?

Monsieur De Smaele m'avait mentionné plusieurs fois cet incident. Lorsque je pris connaissance de l'adresse du GESAG dans l'ouvrage de Julien Weverbergh «Ufos boven oost en west» j'ai rapporté le témoignage.

Monsieur De Smaele, avez-vous à l'époque rapporté votre observation à quelqu'un ? Non. A l'époque on ne mentionnait jamais de tels événements comme aujourd'hui. J'ai cependant mentionné ceci à des amis chez moi ou au café. Également, pendant les deux mois qui suivirent j'examinai les journaux. Mais je ne trouvai rien sur les événements.

Et les trois autres témoins ?

Jozef de Smet et Josef Quévrain sont décédés. Emiel Schollaert demeure dans un couvent aux environs de Verviers (province de Liège, en Belgique). J'avais alors 33 ans, mes amis entre 30 et 40 ans.

Qui nota le premier cette boule de feu dans le ciel ?

Moi-même (réponse de M. De Smaele)

Avez-vous attiré l'attention de vos amis ?

Je frappai l'épaule de mon camarade le plus proche en lui disant « Regarde une fois là ! ». « Oui, je le vois également » me répondit-il. Le troisième de mes amis s'écria « Mon Dieu, il vient droit sur nous ! ». Il voulut aussitôt se dissimuler derrière un vestige de cheminée qui se trouvait non loin de là. Le quatrième témoin, qui dormait à cet instant, nous le réveilla.

Elle avait la dimension de la pleine lune, à quelle moment ? comment était cette forme ?

Elle avait cette dimension au moment où elle se trouvait au plus près de nous. Ronde comme un ballon de foot-ball mais cependant moins nette pour ce qui concerne le contour. Elle émettait de la lumière. Il n'était pas possible de la fixer longuement. Cette luminosité était si forte que nous aurions distingué une personne circulant sur le pont de Melle à cet instant (celui-ci se situe à plus de 200 mètres).

Quelle était la teinte de cette lumière ? Y avait-il un son ?

D'un blanc vif. Plus blanc, plus clair que la lune. Aucun son n'était perçu bien qu'il n'y avait aucun bruit dans le voisinage. Au cours de l'éloignement du phénomène, la luminosité s'affaiblissait. La couleur ne varia nullement.

De quelle grosseur était la lumière pendant le tracé de croix ?

Un demi ballon de football. Le globe revenait à chaque fois au centre de la croix. Et, au moment où elle était devenue un point dans le ciel apparurent les étoiles, des milliers d'étoiles. Rapidement, ce point se mêla aux étoiles.

De combien de temps fut la durée du phénomène ? Quelle impressions avez-vous ressenties pendant l'apparition ?

Précisément je ne peux le dire. On n'examine pas sans cesse sa montre pendant une telle manifestation. La durée fut toutefois d'une minute et demie mais ne dépassa certainement pas les trois minutes. Moi-même je fus très étonné alors que mes amis en avaient également peur. Je l'ai déjà mentionné, l'un d'eux voulant même se dissimuler. Même pouvant atteindre l'âge de mille ans, jamais je ne pourrai oublier ce globe de feu. Si j'avais pu apprendre qu'un tel phénomène se reproduirait au cours de la nuit le long de l'Escaut, j'y serais retrouvé. Important alors mon appareil photographique. Ceux qui ne nous croient pas devront alors se rendre à l'évidence (2).

A la vue des photographies de Wondelgem prises par M. Vangampelaere le témoin s'écria « Hé... c'est précisément cela bien que le globe de lumière n'était pas si grand ». Sur ces clichés le globe a cinq fois la dimension de la lune. Pendant toute la conversation que l'enquêteur eut avec le témoin, celui-ci remarqua le calme et l'assurance mise à mentionner les faits. Il ne fait aucun doute que le témoin est resté fortement imprégné par les événements (3).

(1) Rapporté par M. Botte.

(2) Enquête du 6 Février 1973. M. De Groote (GESAG-SPW)

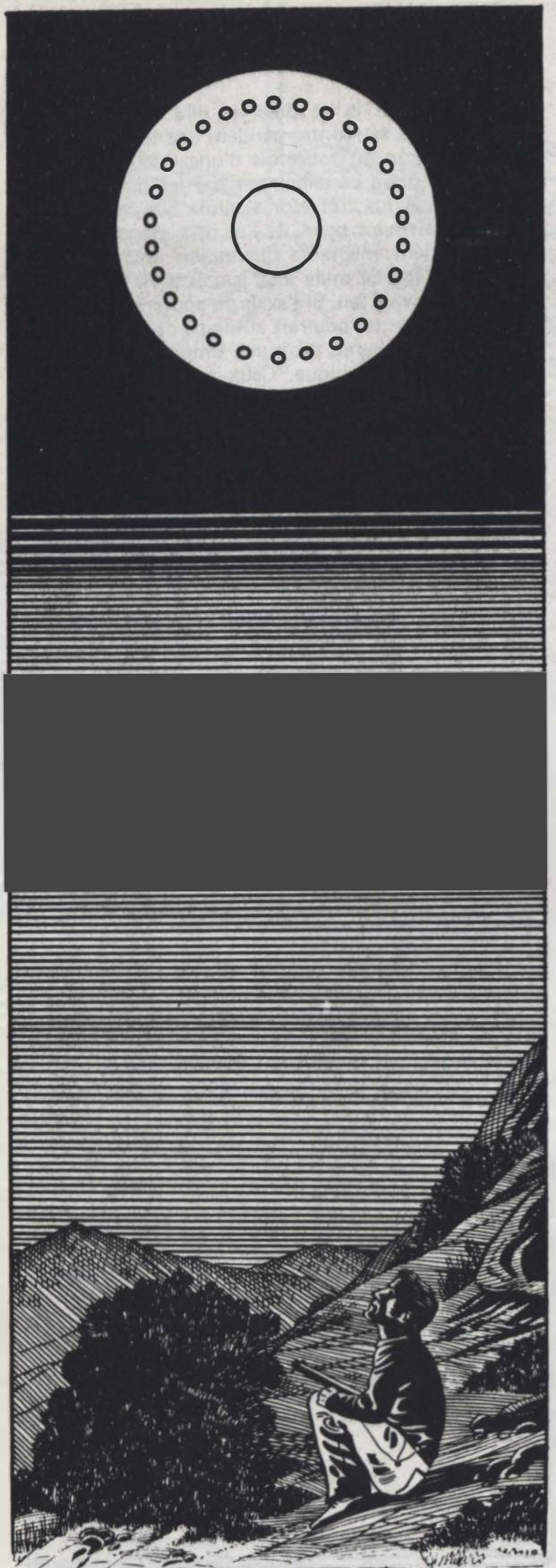
(3) Les sept photographies de Wondelgem furent prises le 19 octobre 1972. Elles montrent, en plusieurs séquences, le passage d'un globe lumineux bien net avec à l'arrière plan notre satellite naturel.

Jacques BONABOT

(\* ) Publié originellement en langue néerlandaise dans le bulletin du GESAG-SPW de mars 1973 (Léopold I laan, 141 8000-Bruges, Belgique) l'on trouvera à côté du présent témoignage, une intéressante comparaison, avec une apparition similaire, dans LDN n° 172 de Février 1978 (pages 19-20).

**Faites des adhésions  
autour de vous.**

**Plus nous serons  
nombreux, mieux  
vous serez informés.**



# Espagne : *un ovni* pourchassé par 2 avions à réaction

Envoyé de M. DARNAUDE,  
traduit par M. FERNANDO

Témoin : M. José Chavez Jimenez, 28 ans célibataire demeurant à Gerena.

Il nous a semblé parfaitement équilibré. Originaire d'un milieu campagnard il raconte son observation très calmement, sans exaltation. Il n'eut jamais peur et ignore tout du phénomène OVNI. Il existe un autre témoin que nous n'avons pas rencontré, en effet, il en avait moins vu que M. CHAVEZ.

## LES LIEUX

Fin mars 1977, à 22 h, notre homme chasse en pleine campagne avec d'autres amis, à 3 km de la route Gerena-El Garrobo, à 2 km se trouve la ferme dite «La Mesa de las Vacas» appartenant à M. Lucas Acuña Tavares. Toute la zone est située entre 60° longitude ouest et 37° 35' sensiblement à 27 km au NO de Séville. Nos chasseurs de marcassins sont dissimulés ça et là sur les flancs d'un mont face à une petite vallée. La nuit est calme, le ciel parfaitement dégagé. Le quartier de lune est à 45° au-dessus de l'horizon, derrière le témoin.

## L'observation

M. Chavez guette les marcassins, il observe en direction du nord, près de l'horizon, une étoile très lumineuse, blanche, qui attire son attention... ce n'est qu'une étoile.

Un moment s'écoule, il regarde à nouveau l'étoile, et s'aperçoit qu'elle avance lentement vers lui. Il s'étonne en constatant qu'il ne s'agit pas d'une étoile mais bien d'un engin qui grandit peu à peu. Vers 23 h 30 la curieuse lueur est au-dessus de sa tête. Il peut alors en distinguer des détails.

Il s'agit d'un objet rond, d'un diamètre apparent égal à trois fois la pleine lune, avec au centre une lueur blanche grande comme le 1/4 du diamètre total. Autour de cette lueur, et près des bords de l'objet, il observe une grande quantité de petites lueurs rouges, vertes et d'autres couleurs. Toutes ces lueurs sont fixes, pas de clignotement et elles n'illuminent absolument pas la zone où se trouve notre chasseur. La lu-

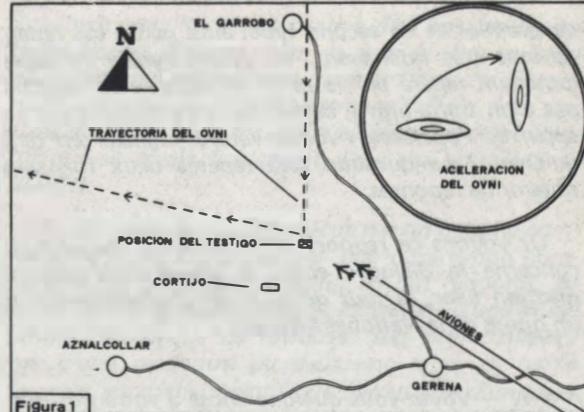
minosité centrale est plus grande que celle des petites lueurs qui permettent d'apprécier la rotundité de l'objet.

Ce qui étonne le plus M. Chavez est le silence absolu dans lequel baigne l'engin. Il perçoit uniquement les aboiements effrénés des chiens de la ferme «La Mesa de las Vacas» à 2 km au SO de sa position. Les chiens continueront d'aboyer longtemps après 24 h.

Soudain on entend le bruit assourdissant d'avions à réaction. Le témoin observe qu'ils arrivent du SE de Séville, certainement pour «chasser l'OVNI». A ce moment l'OVNI commence à bouger, il s'incline et s'enfuit vers l'ouest à une vitesse vertigineuse. Il disparaît en 2 ou 3 secondes. Peu après les avions à réaction reviennent... brouilleurs.

## CONCLUSION

Le témoin n'était nullement informé sur les affaires d'OVNI. C'est justement pour cela que nous accordons de l'importance aux détails qu'il rapporte (les chiens qui aboient et l'inclinaison caractéristique de l'OVNI). Voir au sujet de ces détails, et en particu-



lier le déplacement incliné de l'OVNI STENDEK n° 27, mars 1977, page 16 et 17.

## Fiche technique

Fin mars 1977 entre Gerena et El Garrobo de 22 h à 23 h 30. Un objet rond comme trois fois la pleine lune. Pas de bruit. Deux témoins. Durée de l'observation 1 h 30.

## "Rencontre du Troisième Type"

**Le film**

*Paru sur les écrans français il y a peu de temps le film de Steven Spielberg «Rencontre du troisième type» a semble-t-il été mal compris par la totalité des critiques et par le public surtout sensibles au caractère «grand spectacle» de cette œuvre.*

*Pour les professionnels de la sentence cinématographique, il était impossible de porter un jugement très sain sur le contenu des deux heures quarante de bobines, car pour ce faire, il aurait fallu que chaque journaliste spécialisé, connaisse à fond le phénomène ovni.*

*De cette carence bien excusable est née une présentation faussée, il ne s'agit pas d'une fable, mais d'une invitation à la réflexion sur un mythe moderne comme dirait le regretté C.G. Jung.*

*Je suis allé voir ce film avec l'esprit critique de tous ceux qui connaissent un peu le sujet, et bien résolu à le passer à mon filtre, fut-il bon ou mauvais. La raison en est simple, les gens qui connaissent ma préoccupation pour le sujet posent d'inévitables questions et il est bon de pouvoir leur répondre, à la fois en fonction de ce qu'ils ont vu et de ce que nous savons par ailleurs.*

*Autant le dire de suite, je n'ai relevé qu'une seule extrapolation relevant de la science-fiction, c'est la*

*restitution des appareils du flight 19 en début de film, et celle des équipages et autres disparus à la fin. Car disons-le il n'existe aucune preuve de l'enlèvement d'êtres humains par des objets volants non identifiés.*

*A cette restriction près, il est très intéressant de noter que parmi les séquences qui paraissent les plus folles, la mise en scène colle autant que possible à la réalité des faits telle que nous en avons connaissance, sans préjuger de la subjectivité inhérente au témoignage.*

*Avant d'aller plus loin sur cette voie situons les personnages importants. Tout d'abord Monsieur Lacombe, ce chercheur au nom bien français, incarné par François Truffaut n'est autre que le très connu Jacques Vallée, qui pour des raisons bien compréhensibles n'a pu interpréter son propre rôle. En deuxième point rappelons le nom prestigieux du conseiller technique pour tout ce qui touche les ovnis, Joseph Allen Hynek. Or à la fin du film, le professeur Hynek fait une courte apparition, (à la manière d'Hitchcock) signant ainsi pour les tenants et les aboutissants.*

*La première partie du film comporte quelques faits spectaculaires, liés à des observations. Rien ne manque, la lumière nocturne, les rencontres rapprochées*

de premier et de second type, ainsi qu'un cas radar-optique très intéressant. Un pilote signale un objet lumineux repéré par le radar, la cible ne correspond pas à un trafic prévu, cette rencontre s'achève par un appel de l'opérateur, voulez-vous le signaler en tant qu'Ovni ? La question sera répétée deux fois sans obtenir de réponses.

Or voyons ce rapport qui nous vient des USA. Il concerne le dialogue entre le pilote d'un avion à réaction Lear, la tour de contrôle d'Albuquerque et un pilote de la National Airlines.

A à N - Voulez-vous quelque chose à votre position onze heures ?

N à A - Non, nous ne voyons rien.

A à N - Etes-vous sûrs qu'il n'y a rien à votre position onze heures ?

A à N - Avez-vous entendu notre conversation avec le pilote du Lear ?

N à A - Oui, maintenant nous voyons l'objet, nous le surveillons.

A à N - Que semble faire l'objet ?

N à A - Exactement ce qu'a décrit le pilote du Lear.

A à N - Voulez-vous le signaler en tant qu'Ovni ?

N à A - Non !

A à L - Voulez-vous le signaler en tant qu'Ovni ?

L à A - Non nous ne voulons pas.

La similitude des dialogues est frappante, ce fragment de conversation entre la tour d'Albuquerque et deux appareils concerne une affaire survenue alors que le Lear, se trouvait à proximité de Winslow dans l'Arizona. Il avait déclaré voir une lumière rouge d'abord à sa position 10 heures. Elle s'allumait et s'éteignait puis se disposait en quatre lumières verticalement arrangeées. Le radar d'Albuquerque peignait un objet lorsque la lumière s'allumait et plus rien quand elle s'éteignait. A plusieurs reprises la lumière supérieure a semblé ingurgiter les trois autres situées en dessous d'elle.

Puis la tour a averti le pilote que l'objet se rapprochait de lui, il sembla alors jouer au chat et à la souris avec le Lear au moyen de brusques accélérations.

Après 25 minutes environ, et avec une accélération prodigieuse selon le pilote du Lear que le professeur Hynek a longuement interrogé, l'objet remonta selon un angle de trente degré et disparut en moins de dix secondes. Le radar d'Albuquerque peignit l'objet jusqu'à son accélération finale et sa brusque disparition.

Comme on le voit c'est le film qui pour ce qui est du fantastique est en dessous de la réalité.

Pour le dernier carré de sceptiques voici les coordonnées de cette affaire classée par le Professeur Hynek dans le diagramme des Ovnis vrais de Blue-Book.

Référence : RO 1

Date : 13 Janvier 1967 HEURE/22 HEURES.

Nombre d'observateurs +radar = 3. indice étrangeté-probabilité 2/8.

Autres faits à noter, concernant ces apparitions, il s'agit souvent de formes lumineuses évoquant une réalité physique sans qu'il s'agisse d'une certitude absolue, c'est un fait souvent noté dans le cas des lumières nocturnes.

Les phénomènes de nuées rendent également compte d'une catégorie d'observations précises on aurait pu par exemple tourner cette séquence à Vernon dans l'heure en 1954, n'est-ce pas cher Aimé Michel ?

Cet ensemble d'observations relatées avec une grande richesse de coloris et un impact considérable sur les spectateurs donnent au film un rythme haletant. Pourtant rien qui soit en contradiction avec le phénomène Ovni, les pannes d'électricité, l'arrêt des postes de radio, des phares ; la coupure des moteurs tout cela des témoins nous l'ont rapporté. Une des scènes importantes de cette première partie nous montre un électricien dont la camionnette est prise dans un puissant faisceau lumineux divergent. Tous les phénomènes déjà cités se produisent, on peut trouver un cas qui colle merveilleusement à cette scène : référence : Diagramme Blue Book : RR2 n°1 Sur une portion réduite du territoire du Texas, aux alentours de Levelland, dix témoins feront dans un laps de temps d'environ deux heures l'expérience de la rencontre rapprochée du IIème type avec extinction de la radio, des phares et du moteur. Les descriptions de l'engin responsable du phénomène se recoupent assez bien avec les divergences habituelles. L'Agent de police Fowler recevra au cours de cette folle nuit cinq ou six appels des divers témoins au fur et à mesure de leur aventure. Ainsi cette série de faits est confirmée par l'agent de garde de nuit A.J. Fowler.

Une nouvelle fois la réalité du dossier est plus fantastique que le contenu du film. Revenons d'ailleurs à cette scène du film, avant l'allumage de ce faisceau divergent le témoin dont toute la voiture est inutilisable, constate une disparition de tous les bruits environnants. Des boîtes aux lettres se mettent à trembler violemment avec un bruit métallique qui ne manquera pas de nous rappeler diverses affaires et plus près de nous la phase ultime de la première tranche des observations en série de l'Aveyron au sujet desquelles a investigué Monsieur Fernand Lagarde.

Ajoutons que Spielberg choisit pour témoins, autre cet électricien déjà évoqué dont le film retrace en quelque sorte «l'aventure», plusieurs dizaines de témoins qui viennent à nouveau sur les hauteurs domi-

nant le secteur où les événements se sont déroulés, ce groupe assez hétéroclite répondant bien à la réalité de ceux qui envahissent un site où des ovnis sont apparus. Ce cas est assez fréquent aux USA et peut étonner voire faire sourire le spectateur français ignorant de ces faits.

Autre scène ayant déclenché rires et quolibets, la vision assez rapide de voitures de police roulant à tombeau ouvert pour suivre un objet lumineux. Pourtant là aussi l'influence d'Hynek est nette, un cas similaire existe : voici ses références.

Diagramme EP des ovnis vrais de Blue book. RR 1 n° 9.

Date : 17 Avril 1966, heure : 5 h 05, lieu : PORTAGE COUNTY OHIO.

Nombre de témoins 4 durée de l'observation 1 h 35 mn. Indice E/P 4/8.

Entrecoupée avec ces apparitions nous assistons aux contacts de type I et II répétés d'une jeune femme vivant seule dans une ferme isolée avec son jeune garçon. On trouve toute une gamme de phénomènes que l'on qualifierait de parapsychologiques sans la présence juste devant la maison de l'ovni qui éclaire brillamment l'intérieur. Là aussi on est tenté par la facilité de la dérision, pourtant le récent article de monsieur Pierre Viéroud, concernant les rapports éventuels de la parapsychologie et des ovnis, l'étude de Jacques Vallée dans son ouvrage «le collège invisible», et pour finir la tendance affirmée dans l'ouvrage conjoint d'Hynek et de Vallée, «the edge of reality» toujours pas traduit en Français nous ont ouvert les yeux sur cette dimension «parapsychologique» du phénomène OVNI.

Cette première partie consacrée à la fois à introduire le sujet et à guider le spectateur parmi ce capharnaüm des manifestations étranges qui constituent le dossier nous amène peu à peu au sujet du film, à savoir cet aspect formidable de la question que sont les rencontres du troisième type.

Au début du film rien ne semble relier entre eux Lacombe Alias Vallée en train d'écouter des musiques sacrées indiennes au sommet d'une montagne et l'électricien traumatisé par ce qu'il a vu et vécu.

Au spectateur qui trouverait que le film vire au fantastique gratuit je communiquerai une information qui me paraît importante : Jacques Vallée a effectivement assisté à des invocations religieuses du genre de celles du film, il l'écrivit lui-même dans la préface de l'ouvrage collectif des chercheurs de Lumières dans la Nuit, «mystérieuses soucoupes volantes. Ainsi à travers les recherches d'apparences loufoques de Lacombe, les errerments d'aliéné d'un électricien traumatisé et le fol espoir d'une mère privée de son enfant, nous arrivons au pied de la Devil's Tower, choisie par Steven Spielberg pour être le théâtre du premier contact entre l'homme et une civilisation venue de l'espace. A ce moment seulement nous pouvons rêver, Hynek et Vallée extrapolent,

Spielberg traduit cette tentative de l'imagination en belles images. Pourtant rien de stupide dans ce langage musical qui permettra la première ébauche de communication, rien de complètement farfelu dans l'arrivée de l'électricien sur le site au moment du contact, lui qui se révèle finalement, l'élu des occupants de l'OVNI.

Au terme de cette folie vécue par un homme comme vous et moi marqué par une observation comme d'autres individus normaux en ont rapporté, au terme de cet amour maternel exacerbé, d'une jeune femme convaincue de retrouver son enfant disparu lors d'une rencontre du deuxième type, au terme de cette approche scientifique déroutante d'un chercheur dont le nom transpire constamment pour peu que l'on connaisse la question, nous assistons à la tentative cinématographique de description du premier contact entre l'humanité et des êtres venus d'ailleurs. Peu importe alors que l'aspect des êtres déplaît s'ils existent ailleurs dans le cosmos (et c'est infinité probable), nous ne nous accordons pas sur ce que peut-être leur aspect physique. Peu importe que Spielberg ait pris le risque de nous les montrer, de toutes façons j'ai entendu critiquer leur absence à propos du film de Stanley Kubrick 2001 l'odyssée de l'espace.

En bref de cette apothéose finale propre à choquer le spectateur non averti, retenons cette convergence des diverses formes du phénomène OVNI, retenons que si les acteurs principaux du film semblent avoir été manipulés, c'est cette manipulation qui est à la base du livre de Jacques Vallée «le Collège Invisible». Ce cinéma auquel semblent se livrer les ovnis, ce leurre du contact dont parle monsieur Fernand Lagarde, trouvent ici leur Expression picturale.

Voilà ce qui, à mon idée, ne pouvait être dit par les critiques et ce qui je pense doit pourtant être dit.

Je terminerai par une petite critique ; d'abord le titre, puisqu'en fait c'est au contact de deux civilisations que nous assistons et non au sens propre à une rencontre du troisième type, ensuite je dirai qu'à mon avis l'erreur a peut-être été de condenser l'essentiel du dossier ovni en un film, car demander un tel décodage au spectateur est pour le moins optimiste, au contraire une telle abondance de faits contribue à rendre cette histoire difficilement crédible.

Le Vaudreuil le 21/04/78

\*\* pour ceux qui estimerait hasardeuse l'identification Lacombe-Vallée, je préciserais que je tiens cette information de Monsieur Jacques Bergier, au cours d'une récente discussion que j'ai eue avec lui à Paris.

---

NDLR : Nous serions heureux que l'auteur de cet intéressant texte se fasse connaître, afin de le signaler à nos lecteurs.

# nouvelles récentes

(Presse) condensé de I. TAHON

DEPUIS LE DEBUT MAI 1978. ARGENTINE

Dans la nuit du mercredi 10 Mai à SAN JUAN, 6 militaires ont vu deux formations de soucoupes volantes de la terrasse de leur caserne. Lueurs intenses provenant de la Cordillère des Andes, une quinzaine d'engins en forme de soucoupe ont survolé la terrasse, en évoluant en formation triangulaire. Puis ils ont disparu vers le S.O. Tout de suite après, les témoins ont vu surgir une formation semblable.

Le Jeudi 11 Mai 1978, à CATAMARCA (1300 km au N.O. de Buenos Aires) des policiers ont vu avant le lever du jour, une formation de 30 OVNI environ, très brillants évoluer dans le ciel de Catamarca, puis disparaître vers l'ouest.

Ce même jour un OVNI, en forme de cigare a été vu en Equateur, dans la province cotière de Guayas, au Sud de Quito.

Le 4 Mai 1978. VILLA MERCEDES (Près de SAN LUIS. 800 km à l'Ouest de Buenos Aires), plusieurs personnes ont vu en pleine nuit, une trentaine d'OVNI disposés en V, et brillant intensément. La veille une formation semblable avait été aperçue à Mendoza à 300 km plus à l'Ouest par un groupe d'ouvriers.

(«Nile République des Pyrénées» du 12/5/78)  
(«Var Matin République» du 15/5/78)

LE 17 MAI 1978. LUBLIN (Pologne)

Vers 8 h du matin un paysan d'une bourgade située à 60 km de Lublin, en allant aux champs traversa un bois, où il aperçut 2 êtres étranges. Vêtus d'une sorte de scaphandre autonome noir, les créatures avaient un visage vert et des yeux obliques ; elles communiquaient entre elles par de bizarres monosyllabes et se déplaçaient en sautillant. Le témoin fut alors invité à monter dans un engin situé au ras des arbres ; il se trouva alors entouré d'autres êtres semblables qui l'auscultèrent tandis qu'on lui offrit de manger une sorte de gelée transparente qu'il refusa. Des villageois ne purent voir l'engin, mais ils remarquèrent des traces rectangulaires dans le sol.

(«l'Est Républicain» du 7/6/78)

LE 25 MAI 1978. ST FERÉOLE (Corrèze)

Vers 23 h 45, près de Brive, un jeune homme se trouvant au lieu-dit «le Bancharel» à 1 km de Ste Féréole, vit une intense lumière orange éclairer le bois, provenant d'un objet à peine visible qui émettait des faisceaux lumineux vers le ciel. En quelques secondes le phénomène disparut. Au centre d'un champ de seigle, que l'engin aurait survolé, on peut constater que le seigle est couché sur un espace bien délimité.

(«Dépêche du midi» du 28/5/78)

LE 16 JUIN 1978. VALPARAISO (Chili)

A 140 km au Nord de Santiago, au large du port de Valparaiso, des marins-pêcheurs ont vu un objet émettant des lueurs multicolores, se diriger vers eux, et survoler le bateau de pêche à 50 m de hauteur ; l'observation dura une demi-heure.

(«l'Est Républicain» du 18/6/78)

LE 19 JUIN 1978. GUJAN MESTRAS (Gironde)

A 1 h 30 du matin, les lumières de la ville s'étant brusquement éteintes et un bruit sourd et fort s'étant fait entendre, 2 jeunes gens virent soudain à 2 ou 300 m d'altitude, un objet ovale, rouge phosphorescent, entouré de flammes blanches. L'engin se dirigea vers les témoins, provoquant chez l'un deux comme une syncope ; puis brusquement il vira et s'éloigna dans le ciel.

Quelques minutes plus tard entre 0 h et 1 h, M. Bachère, circulant entre Marmande et Bordeaux, a vu dans le ciel de la Réole, à 3 ou 400 m du sol une grosse boule orange très brillante.

(«Journal Sud Ouest» du 20/6/78)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

ANNONCE : un de nos collaborateurs d'Espagne cherche à acheter les 3 Tomes de la «Cosmogonie d'Urantia, en français. Ecrire à LDLN, qui transmettra.



► A propos de l'affaire de Almonaster la Real (Huelva),  
LDLN n° 174, page 28.

Je ne suis pas tellement d'accord avec la conclusion donnée : si l'équipage d'un éventuel vaisseau en panne avait eu quelque chose à cacher, il lui aurait été très facile «d'évanouir» Céfrina Vargas Martin pendant tout le temps nécessaire, avant même quelle ne voit la première lumière.

Je pense au contraire que le couple devait être vu pour lui-même, ils l'ont présenté d'une façon assez voyante pour cela la «femme nettement plus grande que l'homme qui lui semblait du genre efféminé si j'en juge d'après les vêtements du dessin, (En Espagne, c'est choquant), les vêtements étaient éclatants et, pour l'homme, en tout cas, contraire aux canons de la mode actuelle ; et surtout, leurs visages étaient repoussants et . . . jaune citron. Bref, deux êtres troublants.

Ma conclusion ?

Plus que ce que la jeune fille a vu, (le problème tel qu'ils nous l'ont posé ?) c'est ce que peut-être son esprit à enregistré pendant son évanouissement qu'il faudrait essayer de révéler. Il semble que cette fois encore, c'est la partie cachée de l'iceberg qu'ils veulent nous inciter à explorer. Et si la partie cachée est aussi importante que la partie visible est étrange, alors nous n'avons pas fini d'en reparler, entre nous.

Parce que eux, en tout cas, n'ont rien dit.  
Apparemment.

Georges CODOUL

— — — — —  
CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE  
DES LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMENE OVNI AU COURS DE L'ANNEE  
1954

Prix Franco 5 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales . . . etc . . . pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont à suivre cet exemple.

(voir autres renseignements à ce sujet dans LDLN 162 de Février 1977, pages 27 et 28).

## Prenez note

LE SECRETARIAT DE LDLN NE SERA PAS EN MESURE DE REPENDRE  
DU 2 AU 18 SEPTEMBRE. La tâche intense, engendrée par la progression de  
notre action, nécessite ce répit avant d'aller de nouveau de l'avant.

## " SCIENCE-FICTION et SOUCOUPES VOLANTES "

par Bertrand MEHEUST

(Editions MERCURE DE FRANCE)  
26, rue de Condé  
75006 PARIS)

UN OUVrage à lire !

REEDITION D'UN OUVRAge TRES  
RECHERCHE PAR NOS LECTEURS

## MYSTERIEUX OBJETS CELESTES

par Aimé MICHEL

(complété par un chapitre :  
«Vingt ans après»)

Editions Seghers  
31, rue Falguière  
75725 PARIS Cedex

## Nouveautés :

### (1) OVNI, la fin du secret

(Les Dossiers confidentiels de l'Armée de l'Air)

par Robert ROUSSEL  
(Editions Belfond 3 bis, Passage de la Petite-Boucherie 75006 PARIS)

### (2) La mémoire des OVNI

par Jean BASTIDE  
(Editions Mercure de France 26, rue de Condé 75006 PARIS).

# MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLEE

par le Groupement «LUMIERES DANS LA NUIT»

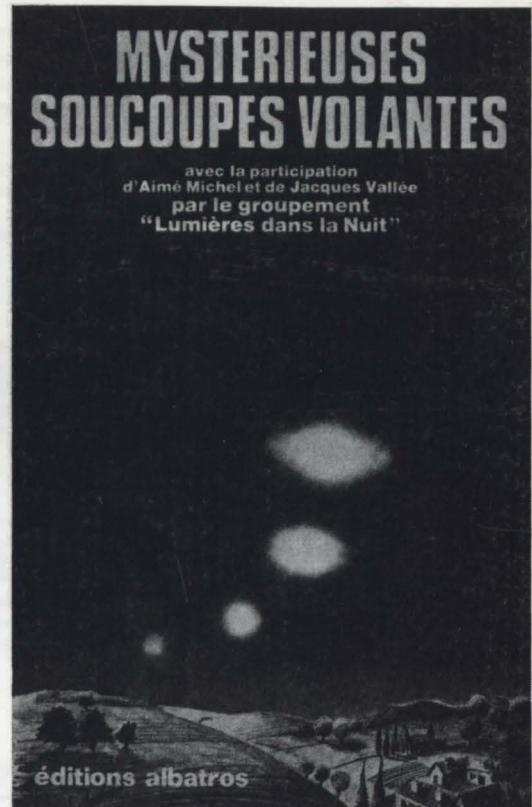
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour la première fois, un ouvrage de ce genre est rédigé par une équipe de spécialistes : chacun traite du domaine qu'il connaît particulièrement, ce qui a été trop rarement le cas jusqu'à ce jour. D'autre part, les enquêtes sont réellement vécues par le lecteur : l'authenticité de celles-ci avec les témoignages et les traces éventuellement relevées sur le terrain est garantie, et cela signifie que les enquêteurs sont connus, les témoins réellement entendus, les lieux d'observation visités et accessibles pour tout contrôle, les photos authentiques et les croquis reflétant la réalité de ce qui a pu être relevé.

Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

**PRIX 30 F. Franco.**

(Ci-contre photographie de la couverture de cet ouvrage, dont les diverses couleurs ne sont pas rendues).



**SUR LA ROUTE DES VACANCES  
N'OUBLIEZ PAS VOTRE  
MACARON L.D.L.N.**

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron : 2,50 F  
pour 3 macarons : 6,50 F  
pour 5 macarons : 9,00 F  
pour 10 macarons : 14,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1978